En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 27 NOVEMBRE 1946 — No 2

OBSERVATOIRE

Les Témoins font une ronde

On nous a remis une copie des feuillets que les Témoins de Jéhovah viennent de distribuer de porte en porte à Edmonton. Il y est question, de la première à la dernière ligne, des souffrances innombrables que la province de Québec fait subir aux pauvres Témoins. Le titre seul en indique le contenu: "Quebec's Burning Hate".

S'il faut en croire les témoignages des Fils de Jéhovah, la province de Québec est l'endroit idéal pour ceux qui désirent le martyre. Un peu plus, ce serait l'enfer avec ses grands et ses petits diables. On se demande alors pourquoi les Témoins tiennent tant à y travailler. Voudraient-ils, par malheur, y faire une sorte de noviciat ou d'apprentissage?

Tout, dans le Québec, leur semble détestable: le gouvernement, les institutions sociales, les juges, les policiers, les prêtres et surtout l'Eglise catholique avec son cardinal. Vraiment, rien de bon n'existe sur ce coin de terre d'Amérique. Tout est à réformer. C'est là l'oeuvre des Témoins.

Ils entendent l'accomplir, cette oeuvre, malgré les lois, malgré les juges, malgré la population. Leur grand moyen, leur tactique principale, c'est de foncer sur les citoyens qui s'en vont paisiblement à leurs affaires, c'est de forcer les portes où on ne veut pas les recevoir, c'est d'aller causer du trouble dans les coins tranquilles de la campagne. Et quand les gens se plaignent, qu'ils font appel aux règlements municipaux et à la police, les Témoins posent en victimes de la persécution. Pour eux, il n'y a ni lois, ni juges, ni règlements qui tiennent. Il n'y a que les Témoins. Pour se justifier, ils invoquent des textes de l'Ecriture sainte.

Ils se disent chrétiens. Très chrétiens. Plus chrétiens que le pape, c'est entendu. Plus chrétiens que ces chiens de catholiques qui refusent de se laisser emmerder par eux. Et pourtant, voyez ce dont ils se plaignent.

Ils se plaignent que le crucifix a été placé au-dessus du trône du speaker (autrement dit: président) de l'Assemblée législative du Québec et dans les cours de justice de cette province.

Pourquoi donc ces grands chrétiens ne veulent-ils pas du crucifix? Voilà, certes, qui est très étonnant.

(suite à la page 8)



Les Semaines

On a fondé une autre semaine:
La semaine de la santé;
Ca en fait au moins une vingtaine
Et je n'ai pas tout compté.
* * *
On a d'abord la semaine des mères
Et puis, ensuite, celle des pères.
C'est le temps pour les enfants
De faire leurs petits présents.
* * *
Il y a les semaines sociales
Et les semaines familiales;
La semaine de sécurité
Et celle de la citoyenneté;
* * *
La semaine contre les incendies
Et une autre contre l'eau-de-vie;
C'est la semaine des policiers
Après la semaine des pompiers.
* * *
On a la semaine où les maires
Vont mettre un arbre en terre.
Une fois finies les plantations
On fait la semaine de l'exposition.
* * *
Pour que tout le monde ait la sienne
Il faut fonder d'autres semaines:
La semaine de ça, la semaine de ci,
Et puis la semaine des trois jeudis.
* * *
On aurait la semaine des belles-mères
En même temps que celle des brus;
Mais pour les nombreuses commères
Il en faudrait bien deux et plus.
* * *
On ferait la semaine des notaires,
Des médecins et de leurs couteaux,
Des curés et des petits vicaires,
Et puis la semaine des bedeaux.
* * *
On devrait aussi en donner une
A tous les vieux garçons
Qui rêvent, seuls, à la lune
Comme s'ils étaient des cornichons.
* * *
Avant qu'il n'y ait plus de semaine,
Il faut que je "pogne" la mienne.
Je propose donc qu'on mon honneur
On fonde la semaine du goffeur.

Le GOFFEUR

La politique internationale

Les grandes puissances et le problème du désarmement

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Les grandes puissances proclament toutes, à tour de rôle, qu'elles désirent un désarmement général dans le monde. Elles disent viser le même but, mais elles ne réussissent pas à s'entendre sur les moyens les plus sûrs de l'atteindre.

La Russie a ouvert le feu du débat en annonçant qu'elle voudrait le désarmement. Les Etats-Unis et l'Angleterre l'ont immédiatement approuvée en demandant que le désarmement soit général.

La délégation russe aux Nations unies a demandé ensuite que les puissances fassent connaître les forces armées qu'elles maintiennent en pays occupés. L'Angleterre et les Etats-Unis ont alors approuvé ce projet russe en ajoutant, cependant, que les puissances devraient fournir des chiffres sur les effectifs militaires qu'elles gardent à l'intérieur de leurs frontières. L'Angleterre est allée plus loin: elle a réclamé la formation d'une commission d'enquête pour vérifier les chiffres fournis par les puissances sur les forces armées.

C'est à cette demande que la Russie s'est opposée. Elle voudrait fournir des chiffres sur ses forces armées, mais elle n'admettrait pas d'enquête sur la véracité de ses déclarations.

Le débat sur les effectifs militaires a donné lieu à de nouveaux échanges d'accusations et de contre-accusations. La Russie a prétendu que les Etats-Unis et l'Angleterre maintiennent des troupes d'occupation dans des pays pour y exercer une influence directe sur les affaires intérieures de ces pays. Elle a particulièrement insisté sur le cas des troupes britanniques en Grèce.

Les Etats-Unis ont répondu à cette accusation, par l'intermédiaire du sénateur Tom Connally, en faisant remarquer à la Russie qu'ils ne désirent pas, eux, dépouiller des pays amis d'une partie ou de la totalité de ce qui leur reste après les ravages de la guerre. Il faisait sans doute allusion au cas de la Pologne, des pays baltes et de l'Europe orientale dominés par les Soviets.

On se souvient, en effet, que la Russie s'est emparée de près de la moitié du territoire de la Pologne à la faveur de la guerre ainsi que des trois pays baltes: Lithuanie, Latvie et l'Estonie.

Des observateurs se sont demandés jusqu'à quel point la Russie était sincère en présentant son projet de désarmement. Il est difficile de porter actuellement un jugement définitif sur cette question. Toutefois, il est significatif que la Russie refuse de discuter la question des effectifs des puissances avec le problème général du désarmement. Il est aussi significatif que la Russie se soit opposée fortement à la formation d'une commission internationale d'enquête sur les effectifs militaires des grandes puissances.

Le débat sur cette question n'en est encore qu'à son début, mais il est intéressant de noter que les représentants des Etats-Unis et de l'Angleterre soulignent l'expérience acquise à la suite de la première guerre mondiale, alors que l'on s'est engagé dans la voie du désarmement unilatéral. Cette erreur a conduit à la deuxième guerre mondiale qui a surpris les pays pacifiques sans préparation, alors que les puissances de l'Axe étaient fortement armées.

Il est peu probable que l'on répète la même erreur, mais il peut en résulter le phénomène contraire: une course aux armes en dépit des déclarations des diplomates actuels qui préconisent le désarmement.

Lutte des idées

La lutte idéologique entre le totalitarisme russe et la démocratie occidentale ne se livre pas seulement aux Nations unies ou au conseil des quatre. Elle s'étend également aux Nations unies ou au conseil des quatre. Elle s'étend également à tous les pays que le communisme veut dominer et où les puissances occidentales veulent défendre ou implanter la démocratie.

Elections roumaines

Après le succès communiste en France, les rouges viennent de s'emparer du pouvoir en Roumanie.

Cette élection, préparée et menée par les communistes, a soulevé de vives critiques aussi bien en Roumanie même qu'en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Les partis d'opposition avaient demandé une surveillance internationale des élections. L'Angleterre et les Etats-Unis avaient aussi demandé de surveiller l'élection avec la Russie, comme les chefs des trois puissances en avaient convenu.

Les dirigeants communistes de Roumanie s'y sont opposés avec l'appui de Moscou. La campagne électorale a donné lieu à des scènes sanglantes et les partis de l'opposition ont été vaincus par les communistes.

Immédiatement après l'élection, Londres et Washington ont étudié le projet de ne pas reconnaître le nouveau régime roumain élu dans de telles circonstances, et même de rompre les relations et de ne pas signer le traité de paix avec le régime communiste roumain.

Dès leur élection, les communistes roumains annoncèrent qu'ils n'admettront pas de membres de l'opposition dans le gouvernement.

En Grèce

En Grèce, cette lutte ne se livre pas seulement sur le terrain politique, mais aussi au moyen des armes.

Ce pays a été la proie d'une véritable guerre civile.

Des rebelles communistes se sont servis d'armes allemandes, et les autorités grecques affirment qu'ils ont l'appui de la Yougoslavie, dirigée par un autre régime communiste. Les troupes du gouvernement grec ont dû se servir de tanks et même d'avions pour combattre les rebelles rouges.

En France

En France, le parti communiste cherche à s'emparer de la présidence et à diriger ainsi toute la politique française. Ils ont demandé aux autres partis de gauche de s'allier à eux pour laisser dans l'opposition le Mouvement Républicain Populaire, le parti chrétien de la France.

Il semble cependant impossible que les communistes puissent ainsi s'emparer du pouvoir. En effet, s'ils forment le parti le plus nombreux, les revers électoraux du parti socialiste placent les partisans du marxisme en minorité à l'Assemblée.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Jos. Maisonneuve
Edmonton, Alberta

Maurice Beauchamp,
Donnelly, Alta

Mme Joffre Girard,
Castor, Alberta

William Chalut,
Fort Kent, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



M. l'avocat André Dechêne, d'Edmonton, qui représente l'Association des jeunes libéraux à l'exécutif de l'Association libérale de l'Alberta.

Voeux des protestants au cardinal

Québec. — Le Conseil canadien des Eglises, représentant les principales Eglises protestantes, a fait parvenir à S. Exc. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, une lettre exprimant les voeux du Conseil pour le rétablissement du cardinal Villeneuve.

Au cours de la réunion, le rév. J. H. Arnup, de Toronto, a dit que la création d'une paix permanente dans le monde est une entreprise spirituelle qui requiert la coopération entre les Eglises protestantes et l'Eglise catholique romaine.

Des découvertes historiques

Québec. — Des travailleurs creusant sous la terrasse Dufferin, ont découvert une partie des fondations du château Saint-Louis, vieux de 300 ans, et résidence du gouverneur français Louis Buade de Frontenac. La Société historique de Québec qui a annoncé cette nouvelle, a ajouté qu'elle avait pris les mesures nécessaires en nommant une commission pour protéger la découverte et continuer les fouilles.

On a fait remarquer à cette occasion qu'on n'avait jamais localisé le tombeau de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, et qui, vraisemblablement, a été inhumé dans ces environs lorsqu'il mourut, le 25 décembre 1635, gouverneur de la Nouvelle-France. La terrasse Dufferin sous laquelle fut faite la découverte, est la fameuse promenade dominant le Saint-Laurent.

Outre les fondations du château St-Louis, les ouvriers ont mis à jour une partie des fortifications du vieux château, y compris les parapets, une redoute et un canon.

L'Association libérale fixera bientôt son programme et choisira le chef du parti

Jeudi dernier, le Conseil de l'Association libérale de l'Alberta tenait son congrès annuel à Edmonton. Le Conseil comprend les membres de l'exécutif de l'Association, des représentants des diverses régions de la province ainsi que de chaque circonscription électorale, tant provinciale que fédérale.

Le président de l'Association, M. J. W. Stambauch, fermier de Bruce, a fait rapport des activités du parti depuis novembre 1945, alors qu'il a été élu à la présidence. C'est à ce moment aussi que l'Association libérale avait décidé de rompre son alliance avec les "indépendants" et de reprendre sa place dans l'arène de la politique provinciale.

M. Stambaugh qui a visité, au cours de l'année, presque tous les comtés de la province, a fait remarquer qu'il a rencontré partout le plus grand intérêt tant chez les organisations locales du parti que dans le public. Il s'est dit très encouragé et il a exprimé l'espoir que le parti libéral reprendra la responsabilité du gouvernement de la province aux prochaines élections. Il a rappelé que le parti avait été au pouvoir depuis la fondation de la province, en 1905, jusqu'à 1921 et que durant cette période, les libéraux avaient réussi à donner à l'administration provinciale des bases solides.

Résolutions

Le congrès a adopté plusieurs résolutions touchant les problèmes actuels. Il s'est prononcé en faveur d'une méthode, plus équitable pour l'Ouest, des taux de transport. Il a demandé d'éliminer les calculs qui entrent aujourd'hui en ligne de compte dans le coût du transport entre le nord de l'Ontario et les provinces de l'Ouest, et d'établir le principe que le transport entre l'Est et les Prairies ne doive pas coûter plus cher qu'entre l'Est et Vancouver.

Les libéraux demandent aussi qu'on vienne en aide aux contribuables des localités en matière d'éducation. Ils s'engagent à travailler pour que les autorités supérieures décident de payer la moitié du coût de l'éducation. A ce sujet, ils ont discuté l'augmentation des octrois aux districts ruraux afin d'assurer à chaque enfant la possibilité de jouir des mêmes avantages que ceux qui demeurent dans les centres populeux, un système de bourses pour venir en aide à ceux qui montrent des aptitudes spéciales, — les moyens d'augmenter le nombre des instituteurs qualifiés et d'assurer sa juste part à l'enseignement agricole et technique.

L'Association a voté en faveur d'un congrès provincial qui devrait se tenir avant juillet. Le parti libéral y adopterait un programme, étudierait les meilleurs moyens de refaire son organisation et se choisirait un chef. Le congrès se tiendrait à Edmonton à une date fixée par l'exécutif de l'Association.

Elections

Les officiers pour l'année en cours ont été réélus; président: J. W. Stambaugh, Bruce; vice-président: Harold J. Riley, Jr., Calgary; secrétaire: Mlles V. Buchanan, Edmonton; trésorier: E. J. Brookes, Calgary.

Les vice-présidents régionaux pour le nord de la province seront: E. C. Fisher et Mme W. A. Lamb, d'Edmonton; J. E. Thompson, de Grande Prairie; Reg. Mitchell, de Vermillon.

Pour le sud de la province: J. J. Bowlen, ancien député provincial de Calgary; L.-S. Turcotte, de Lethbridge, et Mme A. J. Marshall, de Medicine Hat.

Mme W. H. Sommerville, de Clive, représente à l'exécutif l'Association des femmes libérales; M. l'avocat André Dechêne, d'Edmonton, l'Association des jeunes libéraux.

Faible majorité pour les libéraux

Ottawa. — La mort de M. William Chisolm Macdonald, député libéral de Halifax, laisse le parti libéral avec 124 sièges aux Communes contre 119 pour les partis d'opposition réunis.

Une élection complémentaire doit avoir lieu le 23 décembre pour remplir une autre vacance, celle de Richelieu-Verchères.

Le présent alignement aux Communes donne aux libéraux une majorité de quatre votes car l'Orateur, M. Gaspard Fauteux, un libéral, ne vote pas.

Une autre élection complémentaire

Ottawa. — L'élection complémentaire dans un comté de la ville de Halifax par suite de la mort du député libéral W. C. MacDonald sera convoquée avec un minimum de délai et pourrait fort bien avoir lieu le même jour que l'élection de Richelieu-Verchères, le 23 décembre prochain.

C'est ce que l'on soutient dans les milieux parlementaires, en signalant que le gouvernement libéral sera désireux d'augmenter ses effectifs pour la prochaine session qu'il s'ouvrira probablement le 23 janvier prochain. On considère que le comté vacant dans Halifax, aussi bien que le comté de Richelieu-Verchères, sont pratiquement assurés aux libéraux, si l'on tient compte de la force libérale dans ces circonscriptions au cours des élections du passé.

Nouvelles d'Ottawa

Aide à l'Alaska

En plus de lutter contre les pénuries qui se font sentir au pays même, le gouvernement canadien a entrepris de lutter contre la disette de vivres dont souffre actuellement la population de l'Alaska.

Le Canada a déjà envoyé 15,500 tonnes de viande à l'Alaska et se propose d'en envoyer encore une quantité semblable. D'autres denrées canadiennes y sont également envoyées.

* * *

Le nombre des fonctionnaires fédéraux

Le gouvernement canadien se prépare à réduire le nombre des fonctionnaires fédéraux par mesure d'économie. Le premier ministre, le très hon. M. King, a demandé à tous les chefs de services de faire connaître la liste de leurs employés et leurs besoins futurs. On croit que le nombre de fonctionnaires fédéraux serait réduit de 5,000 avant la prochaine session. On compte actuellement 35,000 employés dans les bureaux du gouvernement fédéral alors qu'avant la guerre il n'y en avait que 12,000.

* * *

Diminution de l'impôt sur le revenu

A partir du premier janvier prochain, l'impôt sur le revenu sera diminué de quinze pour cent et le gouvernement fédéral a déjà commencé à distribuer aux employeurs les nouveaux tableaux et règlements de l'impôt sur le revenu. Le ministre des finances, le très hon. J. L. Ilsley, a déclaré que cette baisse de l'impôt sur le revenu diminuera de près de 25 pour cent les revenus que le gouvernement fédéral retirait de cette source.

* * *

Les surplus de grain

Les autorités canadiennes ont nié officiellement les rapports publiés en Angleterre à l'effet que le monde possède actuellement "de gigantesques surplus" de grain. Les fonctionnaires fédéraux disent que tous les rapports officiels qu'ils ont reçus, indiquent que les pays exportateurs ne possèdent pas de grandes réserves. On affirme même, à Ottawa, que le monde souffrira pour quelque temps encore d'une disette de céréales.

Le cardinal Griffin et les Chevaliers

Londres. — La fin du grand effort de guerre des Chevaliers de Colomb canadiens fit récemment l'objet d'une réception officielle d'adieu, à laquelle assistait le cardinal Griffin d'Angleterre, ainsi que de nombreuses autres personnalités. Les Chevaliers de Colomb arrivèrent en Angleterre, en 1940, afin de jouer leur rôle dans l'effort de guerre canadien. Parmi les oeuvres qu'ils accomplirent, il y a lieu de mentionner un service d'hospitalité dont le but était de présenter les militaires canadiens, catholiques ou non, à des familles désireuses de les recevoir.

L'Alberta a rejeté définitivement les dernières propositions du fédéral

La province veut conserver le contrôle de ses sources principales de revenu

De retour d'Ottawa où il avait discuté les termes d'un accord fiscal entre notre province et le fédéral, et après avoir conféré avec ses collègues du cabinet, l'honorable Manning a fait une importante déclaration dont nous donnons ci-dessous la traduction française.

"Les propositions faites par le gouvernement fédéral dans le discours du Budget, contiennent des dispositions qui donneraient à Ottawa le contrôle rigide des sources principales de revenu de la province, et priveraient celle-ci de la liberté de développer et de diriger son économie dans l'intérêt de sa population. C'est pourquoi le gouvernement de l'Alberta déclare définitivement que ces dispositions ne lui donnent pas satisfaction. Il apparaît aussi, de plus en plus clairement, qu'elles ne satisfont pas davantage la majorité des autres provinces.

"Je me suis abstenu jusqu'ici de commentaires sur ce sujet. Il fallait d'abord faire un examen complet de la situation et de ses développements depuis la dernière conférence fédérale-provinciale. Il fallait aussi étudier à fond la portée d'un accord fondé sur les termes que le discours du Budget avait ébauchés.

Les conclusions inévitables

"Mes collègues et moi, nous avons tâché d'étudier avec soin et impartialité les nombreux facteurs en cause. Nous avons dû en arriver aux inévitables conclusions suivantes:

1.—Dans l'intérêt de tout le peuple canadien, il est absolument nécessaire qu'un accord fiscal, mutuel et satisfaisant, soit conclu entre le gouvernement fédéral et toutes les provinces. Pour assurer des relations satisfaisantes entre le fédéral et les provinces, pour assurer la stabilité nationale si nécessaire en ce moment, un tel accord doit être volontaire, et les termes acceptables de part et d'autre. De plus, il ne doit pas démolir les points fondamentaux de notre système fédératif de gouvernement sur lesquels la Confédération a été établie.

2.—Il y a de sérieux et de légitimes motifs de nous opposer aux termes de l'accord proposé par le discours du Budget. Ils contiennent, en effet, des dispositions qui violent gravement les principes fondamentaux du gouvernement responsable. Ils priveraient les provinces, s'ils étaient acceptés, de la juridiction réelle sur leurs principales sources de revenu et centraliseraient entre les mains des autorités fédérales le contrôle financier de toute l'économie nationale.

3.—Malgré la forte propagande qui a essayé de créer l'impression contraire, c'est un fait que trois provinces seulement se sont montrées disposées à s'engager dans un accord aux termes dictés par le discours du Budget. Les provinces centrales d'Ontario et de Québec ont toutes deux déclaré définitivement qu'elles n'en viendront pas à un accord qui serait basé sur les propositions actuelles du fédéral. Il devient de plus en plus clair que les termes des propositions fédérales qui soulèvent l'opposition de ces provinces, sont également inacceptables par la majorité des autres provinces.

L'opposition de la majorité

"L'importance de cet état de choses apparaît clairement à qui se rend compte que les provinces qui ont rejeté définitivement les propositions actuelles du fédéral, représentent plus de 80 pour cent de la population du Canada.

"A la lumière de ces circonstances, il est évident que les propositions, faites par le fédéral aux provinces dans le discours du Budget, sont condamnées d'avance à un échec en ce qui concerne du moins l'espoir d'obtenir les facilités nécessaires à un accord.

"Les accords séparés entre le fédéral et une petite minorité de provinces ne peuvent assurer la stabilité de l'économie canadienne et rendre possible un large programme concernant les placements d'Etat et l'amélioration des services de sécurité sociale qu'on ne peut réaliser que si un accord général et complet est conclu entre le fédéral et les provinces.

Le devoir du fédéral

"Le gouvernement de l'Alberta soutient qu'il incombe au gouvernement fédéral, dans l'intérêt du pays, de chercher sans retard et avec bienveillance de nouvelles propositions qui seraient acceptables à un plus grand nombre de provinces et qui laisseraient à celles-ci la liberté du choix, afin de rendre possibles des accords satisfaisants avec les provinces dont les citoyens forment la grande majorité du peuple canadien, et qui ne peuvent accepter les termes des propositions actuelles du fédéral pour de bonnes et justes raisons.

"Il n'y a aucun motif raisonnable pour empêcher que cela ne soit fait. La province de l'Alberta est prête à faire toute sa part, et même davantage, soit à une future conférence, soit ailleurs, afin de faciliter la préparation et l'adoption de propositions, plus satisfaisantes et plus souples que les propositions actuelles, et qui, sans nuire en rien aux provinces qui ont cru bon d'accepter celles-ci, supprimeraient les dispositions à bon droit contestables qui empêchent aujourd'hui l'accord général si instamment exigé par le bien et la prospérité du Canada tout entier."

Mesures pour prévenir la crise du charbon et hâter la construction de logements

par la British United Press

Les autorités canadiennes ont repris avec une nouvelle vigueur la lutte contre les pénuries de toutes sortes: du charbon, du blé d'exportation, des logements, des matériaux de construction, etc.

Dès que la grève des mineurs a commencé aux Etats-Unis, on a pris les mesures nécessaires pour prévenir le danger d'une pénurie de charbon bitumineux dans les industries du pays, principalement dans les provinces centrales. Il fut décrété que les industries, possédant des réserves pour une période de vingt jours, ne pourraient pas recevoir des livraisons de charbon dépassant la consommation moyenne d'une journée.

Le ministre de reconstruction, le très hon. M. Howe, a expliqué que cette mesure était appliquée "à cause de l'incertitude que causait la grève dans les mines de charbon des Etats-Unis". On n'a cependant pas imposé des restrictions sur les livraisons d'anthracite dont on se sert pour chauffer les maisons. Le pays possède actuellement d'abondantes réserves d'anthracite.

Dans la capitale canadienne on ne croit pas que la grève des mineurs de John Lewis ait des répercussions graves au pays ni qu'elle entraîne une crise. Les approvisionnements actuels sont satisfaisants et la production est supérieure à celle de l'an dernier.

On a fait des préparatifs nécessaires pour appliquer de nouveaux décrets si la grève du charbon se prolongeait aux Etats-Unis. Le gouvernement cherche à assurer une distribution équitable du charbon à travers le pays pendant les mois d'hiver. Outre ces mesures, la production canadienne et les importations permettront de traverser l'hiver sans subir de crise grave.

La situation du logement

La Commission des prix et du commerce a tenté d'augmenter la production de quatre sortes de matériaux de construction rares. Elle a autorisé une augmentation de 20 pour cent du prix maximum des portes et fenêtres. La commission espère que cette augmentation des prix stimulera la production des matériaux de construction dont on a un besoin urgent pour hâter la réalisation du programme de construction de logements.

Le ministre de la reconstruction, le très hon. M. Howe, a fait une analyse détaillée de la situation actuelle de l'habitation au Canada.

Il a avoué que le gouvernement ne réalisera pas son plan de faire construire 60,000 logements au cours de l'année 1946. Toutefois, il a ajouté que l'on construirait plus de maisons en 1947 que dans n'importe quelle autre année de l'histoire.

Le ministre ne croit pas que l'on puisse construire plus de 50,000 logements cette année. Il attribue l'impossibilité de remplir tout le programme de l'année 1946 au fait que le gouvernement ne peut obtenir régulièrement les matériaux de construction nécessaires.

M. Howe dit que 35,000 maisons sont actuellement en construction et l'on espère qu'il sera possible d'habiter dès cette année les maisons qui sont actuellement à moitié achevées.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 27 NOVEMBRE 1946

La situation est claire

Le premier ministre, M. Manning, est revenu sain et sauf d'Ottawa. C'est un bonheur qui n'est pas donné à tout le monde. Aussi convient-il de l'en féliciter sans ambages.

On pouvait craindre qu'il perdît là-bas, au contact des passionnés adorateurs de la centralisation, un peu de sa foi en l'autonomie des provinces. Nous constatons avec plaisir qu'il n'en est rien. Il semble, au contraire, que ses entretiens avec les hauts fonctionnaires fédéraux aient raffermi sa certitude qu'il importe au bien général du pays de sauvegarder et de défendre l'oeuvre de la Confédération.

* * *

De retour à Edmonton, le premier ministre a tenu avec ses collègues du cabinet plusieurs séances d'étude. On attendait, non sans hâte, une déclaration officielle du gouvernement créditiste sur les dernières propositions du fédéral aux provinces. Jusqu'ici, M. Manning avait évité soigneusement de se prononcer. Il s'était contenté d'étudier et de poser à Ottawa une série de questions.

La déclaration est venue. Pour en connaître le sens véritable, il suffirait de lire les articles que lui consacraient, samedi dernier, les quotidiens d'Edmonton, tous deux zélés partisans de la centralisation. Le **Journal** a intitulé le sien: "Bonne nouvelle pour Drew et Duplessis". Et le **Bulletin**: "Nous souhaitons qu'il ait raison". Celui-ci, à la fin de son article, donne à M. Manning un avertissement très haut en couleur. Notre premier ministre, dit-il, "n'a rien à gagner et beaucoup à perdre d'une union avec des fourbes politiques (political tricksters) tels que MM. Drew et Duplessis".

Au lieu d'une analyse sérieuse, pondérée de la déclaration de M. Manning, les deux journaux ont préféré nous donner une suite, peu musicale, de critiques amères contre les provinces qui ont résisté le plus vigoureusement aux menées centralisatrices du fédéral. Ils ont remplacé la raison par la mauvaise humeur. Il n'est pas à propos de leur en faire un reproche. Après tout, on ne donne que ce qu'on a.

* * *

Il est remarquable que M. Manning ne mentionne pas, dans sa déclaration, les avantages pécuniaires immédiats que la province n'aurait pas manqué de retirer d'un accord séparé avec Ottawa. Il voit plus juste et plus loin. S'il a refusé de céder aux exigences du fédéral, c'est que cette abdication aurait entraîné pour la province la perte de sa liberté, de son autonomie. Elle n'aurait pu organiser à son gré son économie et administrer la chose publique comme elle l'entend.

Cela n'est pas difficile à comprendre.

Les provinces possèdent des pouvoirs législatifs assez étendus qui leur ont été accordés par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Elles doivent les exercer non seulement en vue du présent, mais aussi en prévision de l'avenir. Gouverner, comme on l'a dit justement, c'est prévoir. Pour mettre en vigueur les lois adoptées, elles ont besoin de deniers. Mais si elles ne peuvent elles-mêmes les prélever de la manière qu'elles auront jugée la meilleure, si elles doivent compter sur les subsides, à peu près fixes, que lui versera le fédéral, comment pourront-elles encore exercer librement leurs pouvoirs législatifs? La province qui renoncerait au contrôle de ses principales sources de revenu, deviendrait tôt ou tard un simple organisme du gouvernement dont elle attendrait ses moyens de subsistance.

M. Manning a donc raison d'affirmer que l'ensemble des propositions fédérales s'oppose aux "principes fondametaux du gouvernement responsable".

Dans les limites de leur juridiction, les provinces doivent jouir de la même autonomie, de la même indépendance que le fédéral. Du jour où elles en seront privées, notre système fédératif s'en ira vers sa ruine.

M. Manning a rappelé aussi que, malgré les insinuations de la propagande, les provinces qui ont refusé jusqu'ici d'accepter les propositions fédérales, représentent 80 pour cent de la population du Canada. Pour ceux qui ont l'habitude de faire du nombre la loi suprême de la démocratie, le fait devrait tenir lieu d'argument irréfutable.

* * *

Devant le refus clairement exprimé par la majorité à ses propositions, le gouvernement fédéral n'a qu'à renoncer à son entêtement, reviser ses vues et préparer d'autres propositions. Le bien général du pays, dit M. Manning, demande que des accords soient conclus entre le dominion et les provinces, et ces accords doivent être volontaires. C'est au fédéral, et non aux provinces, qu'il incombe d'abord de les rendre possibles.

Pour sa part, l'Alberta est prête à une entière et loyale collaboration. Mais elle n'entend pas se faire dicter de haut par Ottawa des accords où elle est partie.

Par son attitude, M. Manning se trouve à défendre les véritables intérêts de notre démocratie auxquels s'opposent et s'opposeront toujours la centralisation des pouvoirs et la dictature de la bureaucratie.

Elles sont contraires aussi à la bonne administration d'un pays aussi étendu, aussi divers que le Canada.

S. P.

En lisant les journaux

La colonisation

L'INFORMATION. — La colonisation agricole est, ne l'oublions pas, le type d'établissement séculaire au pays. Elle a multiplié les paroisses françaises dans le Québec, d'abord sur les deux rives du fleuve, ensuite à l'intérieur des terres et enfin dans toutes les régions propres à la culture. Elle a, en outre, transplanté des familles du Québec dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et les provinces de l'Ouest.

Ce type d'établissement, même s'il s'est pratiqué dans des conditions parfois pénibles, symbolise une tradition dont l'on aurait mauvaise grâce de sous-estimer la valeur. Il a chez-nous fait ses preuves en répondant aux aspirations de notre peuple, en favorisant d'une façon merveilleuse la conservation de nos valeurs spirituelles en formant des hommes forts, au physique comme au moral, des femmes courageuses, intrépides, ordonnées et pieuses.

La colonisation agricole mérite de ce chef, d'être encouragée. Aussi longtemps qu'il y aura de la terre arable à mettre en valeur dans notre province, dans notre pays, c'est à sa conquête qu'il nous faudra d'abord nous lancer, puisque c'est elle qui favorisera nos familles de l'ambiance la plus propice à leur épanouissement moral.

Propos ingrats et injurieux

L'ACTION CATHOLIQUE. — A Londres, certains députés ont fait preuve d'une ingratitude consommée à l'égard des Etats-Unis. On a attaqué Washington avec une fougue dont l'Allemagne elle-même n'a pas été l'objet de la part de ces travaillistes indisciplinés.

Qu'il est loin le souvenir des jours terribles au cours desquels les Anglais n'avaient plus qu'un espoir: les Etats-Unis. Et on se rappelle que cet espoir ne fut pas déçu. Sans les Américains, la guerre était perdue.

Ce sont des faits qu'une critique équitable n'a pas le droit d'ignorer. Les députés anglais ont certes la liberté de passer au crible la politique étrangère américaine, mais ils ne devraient pas oublier que, malgré ses défauts et vices réels, ce "capitalisme américain" les a sauvés.

La conduite de ces révoltés politiques est d'autant plus étonnante qu'elle est dictée par une sympathie illégitime pour le soviétisme. Tout n'est pas parfait à Washington, loin de là; mais est-ce plus parfait à Moscou? Quels observateurs impartiaux soutiendraient que la politique américaine est plus dangereuse pour la paix que la politique stalinienne?

Propagande russe chez les jeunes polonais

LE DEVOIR. — Le gouvernement de Varsovie vient de mettre en vigueur cet automne un nouveau cours d'étude dans les écoles du pays. Ce programme vise à subordonner l'enseignement aux intérêts et objectifs de l'Etat, et à la formation politique de la jeunesse polonaise; à imprimer dans les esprits des jeunes la conviction que les plus grandes réalisations de l'histoire polonaise seront obtenues par la "démocratie populaire" du type soviétique; à inculquer aux jeunes le sentiment qu'ils sont membres d'un bloc slave dirigé par la Russie soviétique plutôt que du groupe des démocraties occidentales; à créer un nouveau type de citoyen qui pourra concourir à l'établissement d'une Pologne fondée sur les principes de la "démocratie nouvelle".

Ce programme sera mis en vigueur avec énergie et la police secrète a reçu instruction de surveiller de près les professeurs. Ce programme est appuyé par d'autres mesures. Il y a déjà quelques mois que le gouvernement de Varsovie publie pour les enfants une revue superbement illustrée qui s'appelle: "Le Petit Grillon". Cet hebdomadaire est distribué gratuitement dans les écoles et autres endroits où se réunissent les enfants. C'est un organe communiste où l'on présente la religion comme une superstition incompatible avec la science et le progrès du XXe siècle.

Les communistes qui dirigent la Pologne ne peuvent pas aller aussi vite que ceux de la Yougoslavie dans la persécution contre l'Eglise, car le peuple polonais est tout entier catholique; mais tout en multipliant les vexations, et en prenant des mesures d'ostracisme pour empêcher les catholiques d'influer sur la direction politique du pays, le gouvernement cherche à corrompre la jeunesse afin de pouvoir dans quelques années compter sur des effectifs antireligieux nombreux.

Le reboisement

L'EVENEMENT-JOURNAL. — L'économie de la maison exige de chacune des provinces, de chacune des régions, des efforts concertés pour sauvegarder nos ressources forestières, une des richesses premières dont la Providence nous a si généreusement dotés. Depuis que les besoins de la construction et les exigences de l'industrie réclament une plus forte consommation de bois et de produits forestiers, les réserves visibles de la forêts s'épuisent rapidement; mais elles tiennent le coup tout de même, ce qui assure la supériorité d'un de nos actifs économiques les plus puissants. Les milliers d'acres que la hache du bûcheron, les ravages des incendies et des insectes ne cessent de creuser dans notre riche domaine du nord, réclament une juste récupération que peuvent lui apporter les programmes de reboisement et les campagnes de prévention contre les dangers du feu dans les bois. Les experts préconisent la replantation systématiquement des arbres aux endroits mêmes où ils ont été abattus, parce qu'ils se retrouvent dans leur habitat naturel et que les conditions de défrichement ne procurent aucun avantage.

En Colombie britannique

«Les lois naturelles»

Par Renée de Borde

Par opposition aux lois que rédigent les hommes, il y a les lois naturelles qui existent sans être écrites et que les hommes découvrent à la suite de leurs études.

Telles sont les lois de la physique dans tous ses domaines; mais il est une autre catégorie de lois qui s'apparentent plus spécialement à la géographie et dont le résultat se traduit par des gains dans le domaine économique, c'est-à-dire dans l'intérêt le plus immédiat des hommes.

* * *

Considérons par exemple à ce sujet le développement de l'Ouest canadien et nous verrons, par des exemples simples, que les lois naturelles auxquelles nous avons fait allusion sont des réalités latentes qu'il ne faut pas négliger. Il y a quarante ans, on ne parlait que du "Grand Trunk Line" et de Prince Rupert comme voie de communication et comme port d'avenir. Nombreux furent ceux qui spéculèrent sur ces données et investirent leurs capitaux. Or si Prince Rupert possède une importance stratégique dont la dernière guerre a donné la preuve, ce port n'a pu maintenir sa prédominance en présence des lois naturelles qui ne tardaient pas à consacrer Vancouver au plus grand développement. C'est que Vancouver, en raison de sa situation sur l'estuaire d'un grand fleuve, est l'aboutissement naturel d'un vaste système de cours d'eau qui transportent les bois vers les scieries et vers les bateaux. Les voies ferrées ont suivi les mêmes itinéraires qui les ont conduites vers la plaque tournante évidente d'où elles s'élancent à leur tour vers les Etats-Unis.

Un autre facteur naturel n'est pas négligeable. C'est celui du climat de Vancouver qui favorise le peuplement et procure la main-d'oeuvre dont l'industrie a besoin pour se développer. Il est d'ailleurs intéressant de constater, en passant, que la capitale de la province fut d'abord établie à New-Westminster pour des raisons dont on a certainement pas tenu compte par la suite en la transportant dans l'île de Vancouver.

* * *

La volonté des hommes peut à elle seule décider de l'emplacement d'une capitale; et l'on en trouve de nombreux exemples dans le monde. Ainsi Pékin fut créée par la volonté des empereurs en un lieu qui ne répondait à aucune loi géographique, et si cet établissement a pu défier les siècles et est destiné à demeurer, c'est que ses fondateurs disposaient d'une puissance presque illimitée. Un autre exemple plus récent est celui de Canberra, la capitale du Commonwealth australien, qui fut fondée en 1912 par la seule volonté des hommes en un lieu qui ne tient pas compte des lois naturelles. Il est vrai que les indigènes avaient, en ce point, un village du nom de Ngambirra qui veut dire. "le lieu de réunion" mais cet argument d'ordre ethnique est-il suffisant? Canberra est située sur une petite rivière marécageuse, la Moolongloo, dans une région de collines dénudées, et la ville ne se trouve ni sur un grand fleuve ni sur une grande voie de communication, route ou chemin de fer, ni même dans un site d'une beauté grandiose, comme il en existe pourtant dans d'autres régions. Le verdict sera tôt ou tard prononcé à l'épreuve des années à venir.

* * *

Vancouver se situe dans un cadre magnifique où la vue ne se lasse jamais de contempler le décor naturel des montagnes ou de la mer, des forêts et des rivières; mais le développement de cette grande cité obéira toujours aux lois naturelles. Déjà l'urbanisme a jeté les bases du port, du Centre des affaires et

(suite à la page 3)

Sermons dialogués en Italie

Parmi les nouvelles méthodes utilisées avec succès en Italie dans l'oeuvre de reconstruction morale et religieuse (indispensable à la reconstruction matérielle), le "sermon dialogué" s'est révélé des plus efficaces. Les prêtres prêchant des retraites par toute l'Italie pour essayer de réparer les dommages causés par le régime fasciste, la guerre et une longue tradition d'indifférentisme, se sont aperçus que cette nouvelle façon de présenter les vérités religieuses et morales intéressaient beaucoup les hommes, les attiraient en foule dans les églises, et captaient leur attention une heure ou plus.

Qu'est-ce que ce sermon?

Les "sermons dialogués" sont prêchés par des groupes de deux missionnaires dont l'un joue le rôle du maître ou du savant et l'autre, celui de l'élève ou de l'ignorant. Les deux prêtres occupent deux tribunes différentes éloignées l'une de l'autre, tandis que les assistants se pressent autour d'eux. La plupart du temps, tous les coins de l'église sont remplis et plusieurs personnes arrivent même une heure à l'avance pour avoir les meilleures places (car il y a peu de sièges dans les églises italiennes et la foule doit rester debout ou se mettre à genoux).

Le sermon dialogué commence par une définition du sujet par le maître. L'élève commence immédiatement à soulever des objections. Quand le maître donne une réponse satisfaisante, l'élève trouve de nouvelles questions, se servant surtout des arguments qu'on rencontre dans le peuple et les énonçant souvent dans le langage populaire italien, même dans l'argot local. L'élève est en général plein d'humour et fait rire les gens par la façon dont il présente son point, exagérant et lançant des affirmations extravagantes et ridicules où le peuple peut reconnaitre des faussetés bien répandues. Aussi l'église résonne-t-elle souvent de rires, mais les gens se trouvent à rire de leurs propres erreurs ou illogismes.

L'élève finit toujours par reconnaitre ses erreurs, résume ce qu'il a appris et exhorte finalement le peuple à pratiquer ce qu'il vient d'entendre, ce qui cause une forte impression. L'élève gagne naturellement la sympathie des auditeurs. Ses objections et ses remarques comiques, en argot, sont fort prisées et le peuple l'aime même quand il confesse humblement s'être trompé. Il devient célèbre dans le village ou la petite ville où il demeure 10 ou 15 jours. Les enfants l'entourent dans la rue l'appelant par son nom, et les hommes et les femmes se le montrent du doigt et lui sourient. L'un de ces prédicateurs, racontant ses aventures à un correspondant de CIP (Centre d'Informations Pro Deo), dit qu'un jour où il faisait une promenade, un ouvrier agricole lui cria d'un champ voisin: "Misérable! C'est toi qui ne crois pas à la confession?", rappelant ainsi le sermon de la veille sur la confession. Dans un autre village, un groupe d'hommes lui dirent avant d'entrer dans l'église: "Bonsoir, Père! Nous aimons beaucoup les sermons dialogués parce que comme ça il y a au moins quelqu'un qui prend notre part. Bravo, Père! Vous êtes vraiment des nôtres!"

Préparation

Un bon sermon dialogué requiert une longue préparation. Les deux prédicateurs doivent bien collaborer et doivent pouvoir deviner les inquiétudes et les objections populaires. L'ordre de présentation des objections doit être établi. Avant le sermon, les deux prêtres font parfois une brève répétition, mais beaucoup doit être laissé à l'improvisation. Il est indispensable que les missionnaires possèdent une profonde connaissance des conditions locales et de la mentalité de la population. Cela veut dire qu'ils doivent passer chaque jour quelques heures à se promener, causer avec les gens, et apprendre ainsi ce qui leur trotte derrière la tête et sur quelle partie de leur message religieux ils devront insister.

Les résultats de ces dialogues ont été extrêmement fructueux en Italie. Ils se sont révélés extrêmement utiles pour lutter contre l'indifférence religieuse et faire comprendre au peuple que, sans renaissance morale et religieuse, tout essai de reconstruction matérielle et politique est futile.

C. I. P.

Conseils d'hygiène

Fatigue normale

Il est naturel d'être fatigué — d'une fatigue saine, après une dépense d'énergie et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappelle aux Canadiens que cela doit arriver dans la vie. Il fait aussi observer que la fatigue produit des déchets et que le repos et le sommeil sont essentiels à la restauration des cellules corporelles. Par conséquent, tous doivent dormir suffisamment pour être bien portants et les enfants ont encore un plus grand besoin de sommeil et de repos pour compenser leur croissance et leurs jeux.

* * *

Martyrs de la maladie

Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa en affirmant que la crainte, l'anxiété et l'inquiétude au sujet de la santé sont nuisibles, font appel aux martyrs de la maladie pour leur demander de combattre leurs maladies. Au lieu de "sourire et d'ndurer", la personne qui semble jouir de son invalidité devrait s'efforcer de regagner sa santé, dit un hygiéniste. Il fait observer que dans bien des cas cette crainte et cette inquiétude sont des formes de sybaritisme.

* * *

Attitude mentale

Des médecins du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social affirment qu'il n'est pas naturel d'être toujours malheureux. Faisant observer que "le soleil vient après la pluie", les autorités d'hygiène demandent qu'on voie le beau côté des choses et qu'on sache apprécier le soleil qui suit la tempête. Puisque l'absence de bonheur est l'ennemi de la santé, on préconise de cultiver un point de vue philosophique et joyeux.

Valeur de l'étiquette

Déclarant que l'étiquette fait partie de la pratique de la santé mentale, et complète le tableau d'un esprit sain dans un corps sain, les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa ont un bon mot à dire sur les bonnes manières. Un bulletin du Ministère dit ceci: "Les manières, en plus de civiliser l'homme, le denrent bien portant et heureux". Cette déclaration se fonde sur l'assertion que la personne ayant de bonnes manières, étant très acceptable pour la société, est conséquemment plus heureuse et mieux portante.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux"

Regard en arrière

Echiffades

Par Camille LESSARD

Comme la plupart des lecteurs ne savent pas au juste ce que signifie le mot "échiffade", je vais essayer de l'expliquer. Dans les foyers qui ne sont pas riches, la maman a soin d'entasser tout article usagé qui contient tant soit peu de laine. Ces articles, plus tard, sont découpés en petits carrés. Durant les veillées, lorsque les jours sont courts, ou lorsqu'il fait mauvais, les enfants sont chargés de tirer tous les brins de laine de ces carrés. Les brins de coton sont jetés au feu. Quand l'amoncellement de ces brins de laine est assez considérable, on en distribue une poignée sur une carde à main. Avec l'autre carde on peigne et repeigne si bien les brins de laine qu'ils viennent à former une espèce de duvet qu'on roule ensuite avec les doigts et qu'on entasse en rangées. Lorsqu'on a de la toison du mouton à mélanger avec ces échiffades, cela est encore bien mieux.

Quand on a rempli une bonne boite de cardées d'échiffades, c'est alors le temps de sortir le rouet et de commencer le filage.

Tous les procédés d'une filature de coton passent, en miniature, dans les humbles greniers où de braves mères de familles font le tissage pour leur nombreuse nichée.

Près d'une fenêtre du pignon de notre grenier, ma mère avait installé un métier à tisser sur lequel elle fabriquait draps en échiffe, catalognes et flanelle pour sa famille.

En plus du travail écrasant de prendre soin de nous tous, de cultiver un jardin, d'avoir vache, cochon, poules, ma mère trouvait le moyen de tisser pour nous tenir chaudement. En hiver, elle tricotait de longs bas, mitaines, chandails et tuques. Elle pouvait faire le tricot tout aussi bien dans l'obscurité qu'au grand jour. Bien des fois, trop malade pour pouvoir se lever, elle se faisait appuyer dans son lit à l'aide de chaise et d'oreillers et. . . elle tricotait. En plus, elle trouvait aussi moyen de crocheter de superbes tapis.

Ma mère fut une humble femme ignorant les manières et les roueries des salons, mais quelle vaillance elle avait dans l'adversité! Si elle m'avait légué seulement la quatre-vingt-dixième partie de son courage, je me compterais privilégiée. . .

Les lois naturelles...

(suite de la page 2)

du quartier des résidences dans des proportions grandioses où sa population de plus de 400,000 habitants se trouve à l'aise comme dans un vêtement démesuré. La ville est malgré tout très jeune et il n'est pas trop tard pour se lancer hardiment dans des spéculations.

Le Centre des affaires est situé sur une presqu'île terminée par l'admirable bouquet de Stanley park, sur un sol ferme et dans une postion dominante, mais une lutte d'attraction se dessine. Vers l'ouest on trouve deux monuments d'importance, le Marine building et l'hôtel Vancouver qui semblent être, pour le présent, la limite extrême du développement dans cette direction puisqu'il suffit de marcher quelques pas de plus pour trouver des vieilles maisons, des lots à vendre, des rues étroites. Vers l'est, très loin même, on trouve le "City Hall", autre monument d'importance puisque, de par sa fonction même, il représente le coeur de la cité, mais il est seul debout, sans avoir réussi à devenir le centre d'un groupement que l'on peut justement nommer le "civic centre" et qui doit comprendre une grande place publique, un grand théâtre, un musée.

On entend généralement par port de Vancouver le bassin naturel de Burrard inlet, aux vastes proportions et dont la sécurité est excellente. C'est là que viennent s'amarrer les longs courriers venus de tous les ports du monde. Mais la rive Nord, déjà bien développée au point de vue industriel n'a pas de voies d'accès terrestres faciles et n'a pas d'arrière-pays en raison de la présence de hautes montagnes. La rive sud est déjà occupée par la ville elle-même, ce qui limite les possibilités de développement industriel. Au sud-est se trouve le port de New-Westminster dont il a déjà été question et dont la siuation semble assez bien commandée par les lois naturelles. Ce port est l'aboutissement d'un arrière-pays incommensurable et son plan d'eau est très étendu; il se situe, en outre, sur un noeud de triage de voies ferrées partant dans toutes les directions. Les rives du fleuve, déjà occupées par bon nombre d'industries de transformation, offrent des possibilités d'extension presque illimitées. La distance qui sépare le port de la mer libre ne saurait être un obstacle sérieux en raison de la facilité d'entretien d'un chenal suffisant. Enfin, point qui n'est pas à négliger, New-Westminster est un port d'eau douce où les coques des navires se débarassent de parasites indésirables.

Tels sont quelques aperçus de ce "Grand Vancouver" dont le charme s'exerce sur tous ceux qui y ont établi leurs pénates, cette majestueuse métropole de l'Ouest canadien dont le développement est une étude passionnante et qui autorise bien à échafauder des spéculations d'avenir.

"Notre survivance par la terre"

Cette attrayante brochure de 64 pages renferme les commentaires historiques de chacune des gravures du calendrier de la Survivance Française pour 1947. Le texte est de M. le chanoine Jean Bergeron, un des grands apôtres de la colonisation.

Ce tract contient une vingtaine d'illustrations et complète magnifiquement le calendrier. Il constitue une mine précieuse de renseignements historiques et un excellent instrument d'éducation patriotique pour le foyer et l'école.

Il est en vente, au prix de dix sous, au Secrétariat du **Comité de la Survivance Française, Université Laval, Québec.**

LAMOUREUX

Mercredi le 20 novembre, nous avions le pénible devoir d'accompagner à sa dernière demeure feu M. l'abbé Théodore Rocque, décédé le 17 courant, quelques jours après une très grave opération. Le service funèbre fut célébré à l'église Saint-Joachim et l'inhumation eut lieu au cimetière de Lamoureux. La famille Alfred Rocque a résidé hen effet à Lamoureux sur une terre et c'est alors que Théodore qui avait déjà commencé ses études, les termina et fut ordonné prêtre à Saint-Albert le 14 mai 1905 par Mgr Legal. Dans son histoire des paroisses de l'Alberta, Mgr Legal écrit ce qui suit au sujet de Lamoureux: "La statue de Notre-Dame de Lourdes, de sa position élevée dans la façade de l'église, fait descendre sur la paroisse les bénédictions du Ciel; l'une de ces bénédictions a été la vocation d'un prêtre pour le diocèse dans la personne de M. l'abbé Théodore Rocque".

M. Rocque fut le premier curé séculier de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton. Il demeura en charge un peu plus d'un an et finalement se fixa au Montana où il a exercé son ministère jusqu'à ces dernières années. Tous ceux qui l'ont connu auront pour lui un souvenir dans leurs prières. Nous offrons à ses frères, à ses soeurs qui tous ont résidé à Lamoureux, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nos vives et sincères condoléances.

* * *

Un autre ancien bien connu dans notre localité vient aussi de disparaître. C'est M. Jean Bernier, victime d'un accident d'automobile alors qu'il se rendait à son travail dans la ville de Los Angeles. Transporté à l'hôpital, il expira quelques heures après. En 1922, il était parmi nous et avais pris le contrat de bâtir les armoires de la sacristie de notre église. Nous nous souviendrons de lui dans nos prières et nous prions sa soeur, Mme Chevigny, et sa parenté de l'Alberta d'accepter nos vives sympathies.

* * *

Après deux semaines passées dans sa famille, Mme Maurice Guertin est retournée à Vancouver. M. et Mme Joseph Godbout ont fait avec leur nouvelle auto le voyage de Calgary. En visite: M. Josaphat Durocher et Mme M.-J. Rodis.

Les Editions Serge

Marie Calumet

par Rodolphe GIRARD

Les Editions Serge Brousseau viennent de publier "Marie Calumet", ce chef-d'oeuvre de Rodolphe Girard, ainsi qualifié par Albert Laberge, écrivain, critique d'art et journaliste.

Bernard Muddiman, critique littéraire anglais bien connu, tenait lui aussi ce livre pour un chef-d'oeuvre et ses éloges rejoignaient ceux qu'avait décernés le grand Jean Richepin.

Cependant de toutes les appréciations élogieuses dont ce volume a été l'objet, il convient peut-être de souligner celle du regretté Louis Francoeur qui écrivait: "Marie Calumet" est le livre le plus drôle que j'ai lu dans ma vie".

"Marie Calumet" par Rodolphe Girard, est en vente au prix de $1.50; par la poste, $1.60; aux Editions Serge Brousseau, 1396, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

* * *

Ai-je tué?

par le comte Alfred de Marigny

Les Editions Serge Brousseau viennent de publier le plus tragique document humain de notre génération.

De par les continents, nous suivons le comte Alfred de Marigny dans sa lutte pour la vie. Héritier d'un nom difficile à porter, il déjoue les embuches semées sous ses pas par un monde rempli de préjugés.

Que le comte soit innocent, cela ressort à l'évidence des pièces mêmes du procès, publiées pour la première fois, Certains documents sont dévoilés au public et le mari de la plus riche héritière du monde n'hésite pas à exposer par devant le tribunal de l'opinion publique, le seul qui compte, "l'affaire Oakes" jusque dans ses moindres détails.

De Marigny a-t-il en fin trouvé le repos, la justice auxquels il a droit?

L'avenir seul pourra répondre à cette question!

"Ai-je tué"? par le comte Alfred de Marigny est un livre de 440 pages, profusément illustré de 60 photographies **inédites**. Il est en vente au prix de $2.25. ($2.35 par la poste) aux Editions Serge Brousseau, 1396, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Calendrier de la Survivance Française pour l'année 1947

Le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique vient de publier son calendrier patriotique pour 1947. C'est le septième d'une série qui connait une vogue croissante dans les milieux français du Canada et des Etats-Unis.

Ce calendrier de 12 pages, grand format, illustré de photos, a pour sujet: La Colonisation. Autour de ce thème central, le Comité de la Survivance a voulu mettre en valeur les leçons de patriotisme et de fierté qui se dégagent des labeurs accomplis par nos vaillants pionniers.

En plus d'indiquer les fêtes religieuses de chaque jour de l'année, le calendrier de la Survivance française souligne nos principales fêtes nationales ainsi que les anniversaires historiques qui ont trait au thème de l'année.

Ce calendrier d'éducation patriotique devrait pénétrer non seulement dans les écoles, mais dans tous les foyers canadiens-français, acadiens et franco-américains. Le prix en est bien modique (cinquante sous, franco). On peut se le procurer en s'adressant au **Comité de la Survivance Française, Université Laval, QUEBEC.**

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

LE LENDEMAIN DU COMBAT

Le soleil se lève radieux à l'Orient, et jette mille rayons de lumière à travers les arbres dont les branches, chargées de neige nouvellement tombée, s'inclinent vers le sol. Le froid est devenu un peu plus intense, depuis que le souffle de la tempête s'est évanoui avec les dernières clameurs du combat de la nuit. Tout dans la nature annonce un beau jour.

A part quelques officiers, Canadiens et Hurons dorment dans le camp. La nature a repris ses droits sur ces hommes au coeur d'airain, et le sommeil a vaincu ceux que l'ennemi a trouvés inébranlables.

Le camp et ses abords présentent un spectacle navrant et rendu plus triste encore par la lumière du soleil levant. A chaque pas, des traces de sang sur la neige; ici, des débris d'armes, là des membres humains et des morceaux de chair sanglante que l'explosion du baril de poudre a fait se séparer des corps qui les animaient quelques heures auparavant: et, au milieu de ces affreux débris, des hommes endormis, et qu'à leur pâleur on prendrait aussi pour des cadavres, si leur respiration régulière n'indiquait le sommeil.

En dehors du camp, la scène est plus repoussante encore. Les loups ont passé par là, et ont achevé l'oeuvre commencée par les hommes. De tous les cadavres agniers, que les Canadiens ont jetés hors des limites du camp, il ne reste plus qu'un amas sans nom de lambeaux sanglants, d'os à demi rongés, de squelettes incomplets et dépouillés de leur chair.

Cependant, les dormeurs se réveillent et chacun s'étirant les bras et les jambes engourdis par le sommeil en plein air, se remet sur pieds. Les figures sont mornes et peu de paroles sont échangées; car la faim, ce hideux vampire qui ronge impitoyablement sa proie et la consume peu à peu avec des tiraillements insupportables, commence à tourmenter ces hommes héroïques.

Il est affreux, il est vrai, de sentir ce feu dévorant qu'on nomme la faim, déchirer ses entrailles lorsque, privé de tout secours, on se trouve séparé de ses semblables par une distance qui ne laisse aucun espoir à en attendre. Mais quel nom donner aux tortures que doit éprouver le malheureux qui promène son indigence méprisée dans les rues d'une cité riche et populeuse. Ses haillons, qui laissent incessamment pénétrer jusqu'à ses membres grelottants, le souffle glacial d'un vent d'hiver, frôlent à chaque pas les vêtements confortables et les riches fourrures dans lesques se drape l'insoucieuse opulence. En vain, il tend la main; la foule indifférente passe et repasse sans le regarder. Et cet infortuné n'a pas mangé depuis la veille, depuis deux jours peut-être! Puis, lorsqu'après une course infructueuse il regagne son logis, il trouve pour accueillir sa misère une femme, de petits êtres transis de froid dont il est le père, et qui lui demandent à grands cris du pain qu'il ne peut leur donner. A quelques pas de cette demeure, des gens vivent, s'amusent et sont heureux.

La souffrance qu'éprouve l'homme dévoré silencieusement par la faim dans la solitude des forêts, c'est la rage qui s'épuise en vains efforts, et ne voit autour d'elle rien qui puisse la soulager; la torture de celui qui se meurt d'inanition au milieu de ses semblables pouvant lui venir en aide, c'est plus que la rage, c'est le désespoir, c'est la furie de ne pouvoir atteindre des aliments qu'il voit non loin de lui; c'est le supplice de Tantale, un avant-goût des fureurs infernales!

Après cette digression (qui peut certes avoir son utilité) reprenons notre récit.

Lorsque chacun fut debout dans le camp des alliés, on procéda au repas du matin qui était on ne peu plus frugal. Cependant chaque soldat mangeait sa faible ration sans murmure; car il savait et voyait que les officiers eux-mêmes n'avaient rien de plus que lui à mettre sous la dent.

Lorsque tous eurent consommé leur maigre pitance, M. de Mantet fit rassembler les officiers, afin de prendre conseil sur les mesures à prendre pour le salut de tous.

Comme les questions qui s'y agitent, et les discussions qu'elles soulèvent pourraient ennuyer le lecteur, nous lui en ferons bientôt connaitre le résultat, en le priant de vouloir bien nous suivre pour le moment à un autre endroit du camp.

Sous une espèce de hutte construite à la hâte avec des branches, un Huron, que ses insignes font reconnaitre pour chef, est couché sur quelques fourrures. La neige qui est couverte de sang à ses côtés, ses mains qui tour à tour pressent convulsivement sa poitrine, et les plaintes que la douleur arrache de temps à autre à cette nature de bronze, montrent de suite que cet homme est blessé.

Assise à côté de lui, est une jeune ille qui prodigue les soins les plus touchants au pauvre blessé.

Les yeux de cette femme, aussi jeune que belle, ont une vague expression de peur, de répulsion que contredit pourtant l'attention toute chrétienne qu'elle a pour ce malheureux. Il est presque inutile de dire, que cet infortuné est l'Aigle-Noir, et que sa garde-malade est Eva.

La pauvre enfant avait dû faire appel à toute son énergie pour vaincre la répugnance que lui inspira le chef Huron. Mais voyant qu'il était blessé à mort, et n'avait que peu d'heures à vivre, elle s'était sentie émue de compassion, et avait passé une partie de la nuit avec lui, assistée de quelques Hurons et Canadiens.

Jusqu'au moment où nous amenons le lecteur auprès du mourant, celui-ci, bien qu'ayant toute sa connaissance, n'avait point adressé la parole à la jeune fille. Il s'était renfermé dans un mutisme absolu, paraissant aussi indifférent à ceux qui l'entouraient, qu'insensible à la mort dont l'haleine glacée faisait déjà frissonner ses membres.

Levant enfin les yeux sur Eva:

—Ma soeur, la vierge pâle est bonne, dit-il d'une voix faible. L'Aigle-Noir croyait qu'elle le haïssait.

—Ma religion me défend de haïr, répondit celle-ci; et si mon frère connaissait et pratiquait cette religion, il ne parlerat pas ainsi.

—L'Agle-Noir a été instruit dans la "prière des robes noires" (nom par lequel les Sauvages désignent les prêtres); mais il est bien méchant, et il a oublié la prière des visages pâles.

—Croyez-vous que cette religion soit bonne?

—Le Grand-Esprit parle par la bouche des robes noires, et la prière qu'ils enseignent est la vériable, répondit le blessé d'une voix qui allait toujours s'affaiblissant. Mais la méchanceté du chef a été telle, que le Grand-Esprit doit être irrité contre lui, et il a peur d'en être repoussé lorsqu'il lui faudra paraitre devant lui.

—Dieu ne repousse point ceux qui se repentent, et si vous lui demandez pardon de vos fautes, il vous sourira en vous voyant. Priez-le donc, chef, ce Dieu qui ne vous demande que le regret de l'avoir offensé.

Ici, le Huron, affaibli par l'effort qu'il venait de faire, resta quelques moments sans voix. Puis la dernière étincelle de sa vie se ranimant:

—Que la vierge pâle prie le Grand-Esprit pour le pauvre sauvage, dit-il.

Alors Eva s'agenouilla et commença à prier. Il devait être saisissant le spectacle de cette frêle enfant de la civilisation priant à côté d'un pauvre homme des bois à l'agonie. Elle était belle ainsi cette chaste jeune fille, dont la prière ardente montait vers le ciel, portée sans doute par les anges ses frères. Tandis que ses lèvres exhalaient l'encens de la prière, son regard, où brillaient la charité, l'espérance et la foi, semblait chercher aux cieux celui qui a toujours pour agréable, la prière d'un coeur pur.

Subjugués par cette scène, les Canadiens et les Hurons, qui en étaient témoins s'agenouillèrent aussi: tous étaient émus et éprouvaient le besoin de prier.

Il faut être homme du peuple, il faut être Indien pour se laisser aller ainsi sans fausse honte à ces élans pieux. L'homme gâté par la civilisation peut prier lui aussi, mais il *le* fait le plus souvent avec contrainte et il semble fuir les regards de ses semblables pour parler à son Dieu. Aussi sont-elles différemment accueillies les prières du pauvre chasseur et de l'enfant de la nature, qui s'agenouillent sur la neige froide, et sous les arbres d'une forêt vierge, et celle de l'homme du monde qui prie avec distraction sous les voûtes dorées du temple!

Cependant cette étincelle de vie qui s'était ranimée pour quelques instants chez l'Aigle-Noir, s'éteignit rapidement.

Il fit signe à Eva de se rapprocher et lui dit:

—Ma soeur me pardonne-t-elle tout le mal que j'aurais voulu. . .

Et sa voix n'était plus qu'un souffle.

—Que Dieu vous pardonne comme je l'ai fait, dit-elle et vous le verrez bientôt.

Puis, comme si l'Indien n'eut attendu que le pardon de cet ange de candeur, il leva une dernière fois les yeux sur elle et les ferma pour toujours.

* * *

Le conseil convoqué par M. de Mantet s'était terminé après que les résolutions suivantes eurent été adoptées.

MM. de Mantet et de Sainte-Hélène devaient prendre le devant avec le plus grand nombre des hommes valides de la troupe. Charles Dupuis avait à commander le second détachement, composé des blessés et de quelques autres hommes, pour protéger les invalides s'ils venaient à être attaqués.

Le premier détachement devait partir d'abord, et, comme il était probable qu'il atteindrait Montréal avant l'autre, M. de Mantet engageait sa parole d'envoyer des secours à ceux qui restaient en arrière.

Comme les vivres manquaient, on espérait, en se séparant ainsi, s'en procurer plus facilement. On rencontrerait bien, de part et d'autre, quelques pièces de gibier qui suffiraient à calmer les premiers besoins de la faim.

Quand M. de Mantet eut fait connaitre ces résolutions aux alliés, il y eut bien quelques murmures de la part de ceux qui devaient rester en arrière. Mais l'observation leur ayant été faite que s'ils faisaient tous route ensemble, les blessés retarderaient la marche des autres et qu'on mettrait un temps considérable à atteindre Montréal; tandis que si les hommes les plus forts devançaient les autres, ils arriveraient à la ville en moins de temps et enverraient des gens avec des provisions au-devant des retardataires, chacun finit par se conformer à la volonté de M. de Mantet et, celui-ci profitant des bonnes dispositions de tous, ordonna à ceux qui devaient le suivre d'avoir à se préparer à partir dans une heure.

Lorsque le moment de la séparation fut arrivé, on échangea de chaleureuses poignées de main des deux côtés. Plusieurs de ceux qui restaient pressentaient que c'était pour la dernière fois qu'ils pressaient la main des amis qui les laissaient: et, ils les suivirent du regard jusqu'à ce que le dernier d'entre eux eût disparu derrière les arbres de la forêt.

Nous laisserons M. de Mantet et sa troupe pour nous occuper de celle à la tête de laquelle se trouve Charles Dupuis, le héros de ce récit.

Comme plusieurs des blessés avaient besoin d'un repos immédiat, et que quelques-uns même n'avaient que peu d'heures à vivre, le départ du second détachement fut remis au jour suivant.

Deux Canadiens et un Huron blessés moururent dans la journée.

Quand la nuit fut venue, on inhuma l'Aigle-Noir et les trois autres morts.

Il n'était guère attrayant pour les pauvres invalides d'assister à ces lugubres funérailles accomplies à la pâle clarté de la lune, qui se faisait jour à travers les branches des arbres. Comme on n'échangeait pas un seul mot, celui qui, placé à quelque distance, aurait entrevu tout à coup cette scène nocturne, aurait cru avoir devant les yeux une légion d'esprits des ténèbres occupés à quelque machination infernale.

Eva, qui était restée avec le détachement de Charles, contemplait ce tableau d'un air empreint d'une profonde tristesse. Charles respectant son silence, était adossé à un arbre; les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés sur la jeune fille; il avait l'air bien attristé lui aussi. A quoi songeait-il? Je ne sauras le dire. Toujours est-il qu'il était tellement absorbé dans ses pensées qu'il ne fut tiré de sa rêverie que lorsque la triste cérémonie terminée, on vint lui demander quelles devaient être les sentinelles pour la nuit.

Ayant alors donné ses ordres à ce sujet, et vu qu'Eva se retirait sous une hutte préparée pour elle, il jeta quelques brassées de bois dans un feu allumé à une dizaine de pieds du nid de colombe de la jeune fille, se roula dans une peau de bison et se coucha non loin du brasier. Longtemps il regarda la flamme consumer le bois; longtemps il suivit des yeux les parcelles lumineuses qui s'en échappaient pour aller s'éteindre dans l'air. Bientôt, le pétillement du feu et les brillantes étincelles (images du bonheur qui passe aussi vite qu'elles) tout se confondit pour lui; et il tomba insensiblement en cet état qui fait oublier au malheureux ses peines et à l'heureux son bonheur.

(à suivre)

N.B.—La semaine prochaine: "La faim".

Editions Beauchemin

696 heures d'enfer

avec le Royal 22e Régiment
par le major J.-G. POULIN

Le Royal 22e Régiment, l'unité canadienne-française par excellence de la première Division, s'est toujours couvert de gloire. La bravoure de ses soldats est légendaire. Dans la campagne d'Italie, et surtout lors de la percée de la ligne Gothique, ce régiment joua un rôle particulièrement brillant.

Le major Poulin a connu cette vie d'enfer, sous le ciel d'Italie, et il raconte simplement les heures terribles que lui et ses compagnons ont vécues.

Pages émouvantes dans lesquelles le lecteur retrouvera des parents ou des amis.

Un volume illustré, de 184 pages. Prix, l'exemplaire: $1.35; par la poste: $1.45. S'adresser aux Editions Beauchemin, Montréal.



FALHER

Baptêmes

Son Excellence Mgr Henri Routhier baptisait récemment deux de nos enfants:

Le 17, Joseph-Jérémie-Richard, enfant de M. et Mme Joseph Laflamme. Parrain et marraine: M. Pierre Laflamme et Mme Jérémie Laflamme.

Le 24, Marie-Jeannine-Colette, enfant de M. et Mme Albert Dechief. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Brulotte.

Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

Le 19, le mariage de M. J.-R.-Alcide Savard, de Jean-Côté, avec Mlle Claire-Anne Comeau, de Falher, fut béni par Son Excellence qui prit occasion de la cérémonie pour adresser quelques mots aux jeunes époux et à l'assistance.

Nos meilleurs voeux de ménage à M. et Mme Savard.

* * *

Dimanche soir, le 17, les jeunes de l'école organisèrent une soirée paroissiale au profit de leurs organisations récréatives et remportèrent un résultat magnifique. En effet les recettes dépassèrent la somme de $190.00.

Jeudi le 21, en présence de Son Excellence Mgr Routhier et d'un bon nombre de parents, les enfants présentèrent une séance intéressante à l'occasion de la Sainte-Cécile et de la Sainte-Catherine, réunissant les deux célébrations. A la fin un petit goûter fut offert.

Cette semaine nos jeunes gens se sont unis pour organiser leur patinoire du village, si bien qu'on espère en faire l'ouverture officielle dès dimanche prochain. Bonne chance aux sportifs du gouret pour la saison 1946-1947.

* * *

Les travaux à l'église progressent toujours. Si la température le permet, on aura descendu les deux tours du devant cette semaine.

Décès de M. Léon Brault

Picardville. — Mardi dernier, le 13 novembre, M. Léon Brault, âgé de 61 ans, mourait à l'hôpital général d'Edmonton après plus de deux ans de maladie.

Après cinq mois d'hospitalisation et tant de souffrances supportées avec le courage et la résignation la plus admirable, la mort de ce grand chrétien signifiait "l'entrée dans la joie du Seigneur".

M. Brault demeurait à Picardville depuis les premières années de la fondation de la paroisse. Il fut tour à tour syndic, président des liqueurs et président des commissaires de notre école séparée. La maladie l'a obligé a résigner ce dernier poste avant l'expiration de son terme. Nul doute que ses souffrances ont contribué au succès de cette oeuvre de première importance.

Ses parents, amis et coparoissiens vinrent en grand nombre prier auprès de sa dépouille mortelle. De même, à ses funérailles une très nombreuse assistance témoigna de l'estime dont jouissait ce bon paroissien.

Le service fut chanté le 15 novembre par le Révérend Père Douziech, o.m.i., du Juniorat Saint-Jean, cousin du défunt.

Cette tombe qu'on vient de fermer, ainsi que celle de Mme Louis Brault, sa belle-soeur, décédée à la fin de septembre, avec la tombe de notre regretté curé Marchand est, en ce mois de novembre, un exemple frappant de la brieveté de notre existence ici-bas. Prions pour le repos éternel de ces âmes et continuons d'entretenir avec elles une spirituelle amitié.

A la famille Brault, éprouvée par la mort de six de ses membres en cinq ans, nous offrons nos sincères condoléances.

BONNYVILLE

Au commencement de la semaine dernière, nous avons vu avec tristesse l'un de nos vieillards nous laisser pour un monde meilleur; il s'agit de M. Edmond Coulombe, qui demeurait à l'hospice de Saint-Albert depuis quelque temps.

Quoique l'on ne puisse dire véritablement qu'il fut un des pionniers de Bonnyville, il y demeura durant de longues années et, comme forgeron, il était bien connu dans la région au sud du village. Le défunt était âgé de 74 ans. Il était, nous dit-on, originaire de St-Hilarion, Qué. Il laisse quatre filles: Mme D. Valcourt, de Picardville; Mme Jules Olivier, d'Edmonton; Mme Philippe Morneau et Mlle Simone Coulombe, de Bonnyville; et deux fils: C. Eugène et Ernest Coulombe, de Bonnyville. Nos sympathies leur sont assurées.

Notre première soirée familiale de l'année eut lieu sous les hospices des Dames de Sainte-Anne dimanche dernier. La salle était comble. La soirée prit la forme d'une séance dramatique et musicale. Le programme était palpitant d'intérêt du commencement à la fin. L'on ne saurait demander plus de variété, de bon vouloir ou de charmes. Chant, musique, récitation, danse, tableau vivant, marionettes, et un touchant drame pour finir. Nos actrices les plus habituées ne nous ont pas surpris mais nous ont régalés et tenus dans les trances. Les jeunes s'initieront et planeront au même niveau dans quelques années. A tous disons: bravo et nos meilleures félicitations.

Le tirage d'un couvre-pieds favorisa M. Gérard Mercier. Celui d'un bocal de bonbons, Mlle Ida Caouette. Et que dire de la bonne tire de la Sainte-Catherine, si gracieusement fourni par les dames de la paroisse?

BEAUMONT

Mariage

Dimanche, un "shower" fut donné chez M. Joseph Goudreau en l'honneur de Mlle Lillianne Goudreau. De beaux et nombreux cadeaux ont été offerts à la future mariée; un excellent goûter fut servi.

Mardi, le 19 novembre, Gérard Magnan unissait sa destiné à celle de Mlle Liliane Goudreau. La mariée était présentée par son père, M. Eugène Goudreau, et M. Alcide Magnan servait de témoin à son fils Gérard. La mariée, ravissante dans une robe et un manteau appropriés à la saison, et portant un magnifique bouquet, avait comme fille d'honneur Mlle Thérèse Goudreau, sa cousine. M. Aimé Goudreau, frère de la mariée, servait de garçon d'honneur. Le mariage fut béni par le curé de la paroisse, M. Lapointe. Mlle Florence Bérubé chanta l'Ave Maria, accompagnée par Mme Maurice Goudreau à l'orgue.

Après le mariage, un vin fut servi chez M. Alcide Magnan, marchand du village; puis les invités se rendaient à Edmonton où un grand souper les attendait. Le soir, tous les parents et amis se réunissaient dans une salle. Il y eut danse aux sons de l'orchestre de Leduc. Une coquette maison neuve attend les jeunes mariés dans le village. M. Gérard Magnan était dans l'armée pendant la guerre, et il s'est rendu outremer. Maintenant il travaille avec son père et son frère.

Visiteurs

Mme La Grippe fait sa visite de paroisse de ce temps-ci, accompagnée de M. Jack Frost.

Mme Harry Molsbery (Barnadine Goyer), de Vancouver, est en visite chez Mme Eric Bérubé. C'est une ancienne de Beaumont, elle est bien connue ici.

M. Albert Morin est chez son frère Georges; les MM. Réneaud, chez Maisonneuve.

Nos vieillards sont en parfaite santé. La plus âgée, Mme Laventure, aura bientôt 89 ans. Elle tricotte, coud, lit et joue aux cartes. Sa soeur, Mme Rivard, est plus jeune de 5 ans. Elle fait le ménage et va à la messe. M. David Magnan a 85 ans. Il marche un mille tous les matins, qu'il fasse beau ou mauvais pour aller à la messe. Nous en avons d'autres de 70 à 80 ans, mais nous ne les appellons pas encore des vieillards.

Avec le beau soleil et la température moins rigoureuse depuis quelques jours, les travaux de construction dans le village ont repris. Samedi M. André Fontaine faisait une corvée pour bâtir sa boucherie. Ce sera quelque chose de très moderne, dernier style. M. Hervé Bérubé est à construire une petite maison pour son frère Arthur. M. Raymond Leblanc a presque fini sa maison; il a même commencé son garage. Donc, au printemps, nous aurons deux garages dans le village. Depuis quelques années, notre village semblait diminuer, mais 1947 sera un "Boom", paraît-il.

Jean-Côté

Le 19 novembre dernier, M. Rosaire Savard, un de nos paroissiens, faisait bénir son mariage, à Falher, par Son Excellence Mgr Henri Routhier. Il a uni sa destinée à Mlle Claire-Anne Comeau, de la Mission Saint-Louis de Ballater. Ce fut un beau mariage; le dîner fut donné chez M. Vilmont Savard, son père, de Jean-Côté, et le souper eut lieu à Falher.

Le 20 novembre dernier, notre curé bénissait le mariage de M. Guy Monette, de Girouxville, avec Mlle Raymonde Simard, de Jean-Côté; les témoins furent MM. Guillaume Monette et Henry Simard. Le mariage eut lieu à dix heures, suivi d'une grand'messe. Le dîner et le souper à Girouxville.

Nos meilleurs voeux à ces deux nouveaux foyers.

* * *

Notre curé a commencé sa visite paroissiale le 10 novembre, dans l'après-midi, et compte la terminer pour la Saint-André. Il est très optimiste et nous en sommes heureux.

* * *

M. et Mme Henry Boucher sont les heureux parents d'un nouveau-né; M. et Mme Tancrède nous annoncent la naissance d'une petite fille. Bienvenue à ces deux nouveaux enfants canadiens-français.

Un certain nombre de nos paroissiens se préparent à partir pour les chantiers.

Lisez et faites lire la Survivance

M. Joseph Leblanc, de Beaumont, que le ministère fédéral de l'Agriculture vient d'envoyer au Manitoba pour y donner des conférences sur les meilleures méthodes de développer et d'améliorer la production des oeufs. M. Leblanc a fondé, voici quelques années, la première station de classement d'oeufs à Beaumont, qui est reconnu aujourd'hui comme le centre le plus avancé de l'Alberta pour la qualité de ses oeufs.

Un vaccin contre la paralysie infantile

Cleveland. — Le docteur Karl Meyer, l'une des plus grandes autorités médicales du monde, a déclaré qu'un vaccin contre la paralysie infantile sera trouvé et dans un avenir assez rapproché.

BROSSEAU

M. Albert Didier, de Duvernay, a acheté la terre de Mme Jennie Chouinard, d'Edmonton.

* * *

Le 6 novembre, M. J.-B. Brosseau, d'Edmonton, est venu à Brosseau vendre son dernier quart de terre à M. Paul Artiniuk.

* * *

M. Georges Emes, de Brosseau, a vendu sa ferme à son fils Arthur.

* * *

Ont déménagé respectivement sur leurs propriétés M. Joseph Alexandre Brosseau et M. René Robinson. L'un occupe la terre de Mme Chouinard à Brosseau, l'autre, M. René Robinson, l'emplacement de feu Matthias Théroux, à Duvernay.

* * *

Le 8 novembre, nous étions témoins du transport de la maison de M. Basile Théroux sur la ferme de Bernard Werachowsky, à Duvernay.

* * *

Ont visité la métropole Mlles Madeleine Johnston, Suzanne et Constance Bachelet, MM. John Oberkish, Hermine Brosseau.

* * *

Se sont rendus en visite à Volmer chez M. et Mme Camille Gamache, M. et Mme Paul Tessier, de Duvernay.

* * *

Le 4 novembre, nous revenait de Warwick Mme Emma Venne.

* * *

Baptêmes:

Le 13 octobre: Charles-Raymond, enfant de René Robinson et de Lucia Brosseau. Parrain: Charles Calham; marraine: Regina Brosseau.

James-Charles, enfant de William Smith et de Hazel Emes. Parrain et marraine: Wilfrid Smith et Mme Roger Coutu (née Pearl Emes).

* * *

Ces jours derniers, plusieurs paroissiens sont allés au Lac la Biche; entr'autres: Mmes Georges Lavallée et Roger Coutu.

* * *

Mme Sylvio Ouellette, de Brosseau, est en promenade chez ses parents à Saint-Paul.

* * *

Etaient de passage dans la paroisse: Mme F.-X. Lapierre et son fils Frank; Armand et Roland Théroux, Z. Saint-Hilaire, Eugène Théroux.

* * *

L'armistice, à Brosseau, s'est célébré chez M. et Mme Henri Coutu. Un souper y fut donné. Monsieur le curé présidait.

ST-JOACHIM

De passage au presbytère, Son Excellence Mgr J.-L. Coudert, vicaire apostolique du Yukon, en route pour Whitehorse. Dimanche, Son Excellence nous a donné un très intéressant sermon.

* * *

M. l'inspecteur et Mme J. Leblanc ont le plaisir d'avoir avec eux M. le docteur et Mme Joseph Riopel, du Fort Résolution. Il paraît que ces derniers ont l'intention de s'installer définitivement à Edmonton. Bienvenue.

* * *

M. Louis Nédelec, de Sandal, est en visite depuis quelques jours chez sa soeur, Mme Jacques Jenvrin.

* * *

Nous avons appris avec peine que Mme Paul Jenvrin est très gravement malade à l'hôpital.

* * *

Dimanche après-midi, eut lieu le thé, annoncé depuis longtemps, des Dames de Sainte-Anne. Ce fut un succès financier et récréatif. Mme L. Roy, présidente et organisatrice de cette fête, recevait les visiteurs, aidée par Mme A. Patenaude. Se succédaient: A la caisse, Mmes Benoit Brissette, J.-A. Gallant, Larue, R. Rouleau et A. Tougas; versant le thé et le café: Mmes J. Hurtubise, R. Trottier, O. Brien, Birch, Casgrain, Saint-Jean, Pepin, Gosselin, Rousseau et Bernier; Mlles Bérengère Mercier et Simonne Barbeau. Mme J.-A. Thibault avait charge de la table, aidée par Mmes E. Boissonnault, A. Brissete, P. Chatain, A. Crévolin; Robert Croteau, J.-A. Dame, A. Deschênes, G.-P. Despins, J. Jenvrin, J. Latour, M. Lavallée, Leclair, Chs Lefebvre, Aug. Morin et L. Picard.

Pendant qu'on servait, de jeunes artistes nous égayèrent par des chants bien exécutés, nommément Mlles Yvonne Leclair et Thérèse Trottier; au piano, Mlle Pepin. Enfin, notre jeune virtuose, Mlle Thérèse Turgeon, joua plusieurs morceaux des grands maitres. "Last but not the least". Je n'ai garde d'oublier celles qui étaient cachées dans l'ombre. . . de la cuisine; celles à qui incombait la totale réussite de la fête: Mme, Milles Barbeau et Mme Séguin. On ne peut assez louer le savoir-faire et l'aimable courtoisie de ces dames et demoiselles. Nous y reviendrons, n'est-ce pas?

Pour bien terminer la journée, un groupe de dames et messieurs se rendaient à la paroisse de l'Immaculée-Conception, fêter la Ste-Catherine et manger de la tire. On est toujours si bien reçu là-bas! Aux cartes, Mme R. Rouleau, de la 113e rue, gagnait le prix de bridge.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

INSTITUTRICE BILINGUE DEMANDEE
On demande une institutrice bilingue pour l'école de Coal Valley, Alta. Bon salaire pour personne capable. S'adresser à 705 édifice McLeod. Tél.: 25695.

Maison à vendre
Maison en très bonne condition. Le propriétaire quittant Edmonton désire vendre le plus tôt possible. Prix très raisonnable. S'adresser à 10041-85e ave, Edmonton.

TERRE A VENDRE
Ferme de 400 acres, environ 370 sous culture, dont 160 acres en guéret d'été. Bonne terre noire. Bonnes bâtisses, maison de 14 chambres munie de l'électricité. Située à deux milles de Fort Kent, Alta. Bon puits. S'adresser à Edward Shalka, Fort Kent, Alta.

TERRE A VENDRE
Six quarts de section, 940 acres, terre de choix, environ 800 acres sous culture, 250 acres en guéret d'été et le reste était en guéret d'été il y a un an. Très bonnes bâtisses, maison de sept chambres très bien finie avec planchers en bois franc, cave toute la grandeur avec fournaise. Située de 1 à 3 milles de Fort Kent ou d'Ardmore sur la grande route, entre deux points d'expédition. S'adresser à John Pardell, Fort Kent, Alta.

Terre à vendre
Quart de section à vendre dans le district de Peace River, 5 milles au sud de Donnelly. 100 acres en culture avec 10 acres en alfalfa. Bon puits qui déborde toute l'année. S'adresser à Georges Dumas, 12720-120e rue, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

L'Immaculée-Conception

Dimanche dernier, plus de 300 personnes assistaient à la partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne, à l'occasion de la Sainte-Catherine.

Les gagnants des prix furent: au bridge: Mmes Rouleau et J.-L. Montpetit; MM. J.-J. Leblanc et A. Behiel. Les prix avaient été offerts par Mmes D. Baril, P. Dow et O. Lemieux. Au whist: Mme A. Houle, Mlles E. Paradis, L. Perras et MM. A. Desjardins, Léo Letain et C.-J.-M. Deschenes. Les prix pour le whist avaient été offerts par Mmes R. Trottier, J.-E. Robitaille, L. Montpetit, J. Couture et S. Langlois.

Les prix d'entrée offerts par Mmes J. Normandeau, L. Caouette, J.-L. Montpetit et P. Durand, furent gagnés par Mlle L. Limoges et MM. A. Behiel, A. Boisvert et G. Gagnon.

M. J.-M. Deschenes fut l'heureux gagnant d'une lampe offerte par "Crescent Furniture Co. Ltd." et d'une boîte d'épiceries offerte par Mmes C. Faure, J.-O. Pilon, J.-O. Tremblay, N. Turgeon, R. Helie, A. Boisvert, D. Léger, D. Potvin, J. Couture, J. Gravelle et J.-O. Robert.

Un concert très intéressant fut présenté par le Rév. Père Maheu, o.m.i., Mlles Y. Boisvert, T. Trottier, Mme J. Motut et un groupe d'élèves du pensionnat de l'Assomption.

Nos félicitations aux Dames de Ste-Anne pour cette soirée des plus intéressantes.

* * *

Dimanche le 8 décembre, notre paroisse fêtera le 40ème anniversaire de sa fondation. Un comité sous la présidence de M. le Curé est à préparer un programme pour cette occasion. Nous en dirons davantage à ce sujet la semaine prochaine.

* * *

Baptême: — Joseph-Denis-Norman, enfant de M. et Mme Arsène Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Achille Durand.

Le "Junior C.W.L."

Le "Junior C.W.L." tiendra une réunion à 8h. 30, le 2 décembre, dans la salle de la cathédrale. On préparera des boites de Noël pour les orphelins, et M. l'abbé A. O'Brien adressera la parole.



M. Albert Houle, fils de M. et Mme Louis Houle, de Saint-Albert, et Mme Houle, fille de M. et Mme Albert Limoges, de La Corey, dont le mariage a été béni le 20 novembre en l'église de St-Albert.

Chez les Bonnes Amies

Voici les noms des gagnants du bridge et du whist par téléphone, organisés par les Bonnes Amies, du 10 au 17 novembre:

Bridge: 1er prix: M. Paul Mercier; 2ème prix: Mlle Thérèse Barry.

Whist: 1er prix: M. Gabriel Paradis; 2ème prix: Mme J.-N. Gosselin.

Le pape en retraite

Cité du Vatican. — On a annoncé du Vatican que Sa Sainteté le Pape Pie XII suspendra toutes les audiences pour une semaine, à partir du premier décembre. Durant cette semaine, le Très Saint-Père se livrera à des exercices spirituels.

Proposition en faveur de Mgr Stepinac

New-York. — Le congrès national des chrétiens et des Juifs a proposé à M. Warren Austin, premier délégué des Etats-Unis à l'O.N.U., de suggérer que les Nations Unies instruisent une enquête "juste et impartiale" dans l'affaire du procès que l'on a fait à Mgr Alojzije Stepinac.

Jubilé d'argent du cardinal Stritch

Chicago. — Le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, qui dirige le plus vaste archidiocèse catholique du monde, a célébré, la semaine dernière, le 25e anniversaire de son épiscopat. Trois autres cardinaux, dont S. Em. le cardinal James McGuigan, de Toronto, le délégué apostolique aux E.-Unis, près de 100 évêques et des centaines de protonotaires apostoliques, de prélats domestiques, de prêtres, de religieux et de laïques se sont réunis à Chicago pour honorer le cardinal, qui est âgé de 59 ans.

Béatification de vingt-neuf missionnaires

Cité du Vatican. — Des cérémonies solennelles auront lieu en la basilique de Saint-Pierre de Rome lors de la béatification de 29 missionnaires victimes des insurgés chinois en 1900, a annoncé l'"Osservatore Romano".

Importance de la paroisse

New-York. — Mgr Francis McIntyre, archevêque-coadjuteur, a déclaré au 5e forum annuel de l'Association des anciens de la Catholic University of America, que la paroisse est d'importance primordiale au point de vue de l'influence dans une communauté catholique, et peut faire beaucoup pour combattre la criminalité juvénile.

Coût de cette immigration

Jérusalem. — L'agence juive a dépensé $7,200,000 pour l'immigration des Juifs en Palestine depuis neuf mois.

McLENNAN

Mlle B. Riddoch d'Edmonton, secrétaire provinciale des "Guides" est en ce moment en tournée dans le nord pour répondre à la demande de plusieurs centres désirant enrôler des groupes de jeunes filles dans l'Association des Guides catholiques. A l'occasion de sa visite à McLennan, le 20 novembre, sept jeunes filles de l'école Guy, dont les noms suivent reçurent l'initiation et prononcèrent la formule légale. "Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir Dieu, l'Eglise et mon roi, à aider mon prochain en toutes circonstances, et à observer la loi guide: Mlles Léona Lavoie, Jeannine Morin, Hélène Lussier, Helen Christoffel, Jean Kaiser, Velma Sanderson et Joan Kelly. On procéda à l'élection d'un comité responsable, d'officier furent élus: Rév. Père Nadeau, o.m.i., curé; Soeur Béatrice de la Croix et Mlle M. Carley, toutes deux institutrices; Mmes A. Guindon et A. Dupuis. Mme Guindon étant directrice en chef et Mlles Léona Lavoie, Jeannine Morin et Pauline Jean, directrices d'équipes. Il est à espérer que l'enthousiasme de ces débuts prometteurs fructifiera et que les premières enrôlées dans cette louable organisation obtiendront satisfaction et plein succès dans toutes leurs activités.

* * *

Un neuvième enfant est né à M. et Mme Odilon Morin, le 21 novembre. Félicitations.

* * *

M. R. Violette, de Kelowna, C.-C., était en voyage d'affaires, ces jours derniers à Falher et à McLennan.

Lettres, cartes, cadeaux de Noël

Encore une fois les employés des postes pourront passer la Noël dans leurs familles, car il n'y aura pas de distribution ce jour-là.

Tout porte à croire, toutefois, que le service postal aura encore à traiter un volume énorme de correspondance au cours de la prochaine période des fêtes.

En prévision de cette situation, les clients qui veulent faire livrer leurs lettres, leurs cartes et leurs colis à temps ne doivent pas les porter plus tard qu'aux dates "finales" indiquées, et il est préférable de les expédier avant.

Les dates finales pour le dépôt des envois cette année sont les suivantes:

Pour la distribution locale, 18 décembre (et plus tôt pour les envois à distance).

Pour les Etats-Unis, 9 décembre.

La télévision en couleurs

New-York. — Deux compagnies, le Columbia Broadcasting System, et la Radio Corporation of America, demanderont à la commission fédérale des communications des Etats-Unis, le 9 décembre prochain, de leur allouer des bandes-fréquences dans les ondes ultra-courtes, pour transmettre de la télévision en couleurs. Le procédé de la C.B.S. consiste en un appareil mécanique qui emploie des disques tournants pour transmettre les trois couleurs primaires.

La mariage Limoges-Houle

Mercredi dernier, le 20 novembre, en l'église de Saint-Albert, le Rév. Pere Tétreault, o.m.i., vicaire à la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Gilberte Limoges, fille de M. et Mme Albert Limoges, de La Corey, à M. Albert Houle, fils de M. et Mme Louis Houle, de St-Albert. Au cours de la messe célébrée par le Rév. Père Tétreault, un choeur de chantres de la paroisse rendit des cantiques appropriés.

M. Limoges et M. Houle servaient de témoins à leurs enfants.

Mlles Albertine et Jeanne Houle, soeurs du marié, étaient les filles d'honneur; M. Roland Limoges, frère de la mariée, et M. Clifford Monroe, de Barrhead, garçons d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, les parents et les amis se rendirent à Morinville, chez M. Emilien Houde, oncle du marié, qui recevait à un diner. Parmi les invités, on remarquait Mgr Pilon, curé de Morinville, M. l'abbé Lapointe, curé de Beaumont, M. l'abbé Langevin, vicaire à Morinville, etc.

Après le souper, un bon nombre de parents et d'amis se réunirent à la salle de Saint-Albert pour la soirée.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

LEGAL

La semaine dernière, le Rév. P. Berthold a passé quelques jours ici; c'était la première apparition du nouveau visiteur des classes françaises. Après les deux écoles du village, il est allé à celles de Diligence, de St-Emile et de Pontiac.

* * *

Au cours de la visite de paroisse, on a pu admirer les nouvelles résidences de M. et Mme Raoul Sigouin, un vétéran de l'aviation, de M. et Mme Fernand Durand, M. et Mme Henri Garneau. M. et Mme Lucien St-Martin sont réinstallés dans leur joli bungalow, enrichi d'améliorations modernes.

* * *

M. et Mme Edouard Pelletier sont partis ces jours derniers, pour un voyage d'agrément à Vancouver. Leur jeune fille Laurette accompagne ses parents.

* * *

On annonce de Vancouver le mariage de M. Eugène Bougie, fils de M. et Mme Donat Bougie, filleul de M. Eugène Perras. Le mariage a été célébré à la nouvelle paroisse française des Pères du Saint-Sacrement.

* * *

Un autre mariage qui intéresse Legal: celui de Mlle Claire-Anne Comeau, de Falher, fille de M. Paul-E. Comeau et de son épouse Emma Létourneau, à M. Alcidt Savard.

* * *

M. et Mme Robert Montpetit (Angéla Montpellier) ont perdu leur petite Thérèse, jumelle de Roland, âgée de quatre mois. La sépulture a été faite jeudi, dans le terrain de feu Horace Montpetit.

* * *

Après un séjour à Picardville, Mme Lena Cyr est revenue chez sa fille Mme Adrien Hébert. Dimanche, M. Euclide Hébert, d'Edmonton, Mlle Louise Breault et son neveu M. Raymond Breault, de Picardville, étaient en visite chez M. et Mme A.-C. Hébert.

M. De Valera et le procès de Mgr Stepinac

Dublin. — Le premier ministre De Valera a présenté une motion au Parlement pour attirer l'attention de tous les gouvernements en relations diplomatiques avec l'Irlande, à savoir que l'Eire est "gravement concernée" au sujet du procès "injuste" fait à S. E. Mgr Louis Stépinac, par le gouvernement yougoslave, et devant l'évidence "d'une campagne de persécution religieuse dans certaines parties de l'Europe". La motion a été adoptée. L'archevêque Stépinac a été condamné le mois dernier à 16 années d'emprisonnement et de travaux forcés.

Avis aux créanciers

Succession de feu M. l'abbé Benoit MARCHAND, de Bonnyville, Alta

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, décédé le 6 octobre 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur M. l'abbé Sébastien Loranger, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 6 janvier 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 15 novembre 1946.
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur,
Etude Milner, Steer, Dyde,
Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

AVIS

Mon épouse, Lucille GARON, ayant quitté mon toit, je ne serai point responsable d'aucune dette qu'elle contractera à l'avenir.

Adélard-J. Garon,
Picardville, Alta

Club "Joyeux Noël"

Mme P.-A. Dow, présidente du club "Joyeux Noël", organise une partie de cartes qui sera donnée dans la salle paroissiale de Saint-Joachim dimanche, le 8 décembre, à 8 h. 15.

Les profits de la soirée serviront, comme les années dernières, aux oeuvres de charité que les membres du club accomplissent en faveur des pauvres et des orphelins à l'occasion de Noël. Tous ceux qui voudraient leur aider, sont cordialement invités à prendre part à la soirée du 8 décembre.

LOS ANGELES

Un de nos principaux magasins, c'est la Compagnie May. Le fils de son fondateur vient de mourir sur une table d'opération. Quoique jeune (28 ans) et riche, sa vie ne fut pas commode pour lui; et les siens avaient raison de désirer qu'il en fût autrement. C'est qu'il était affecté d'une surabondance de graisse; il pesait 465 livres. Célibataire, il vivait avec sa mère. Ce jeune D. A. Hamburger (même son nom était remarquable), a donné son corps à la médecine.

* * *

Est décédé aussi Barney Oldfield, âgé de 68 ans. Fâmeux dans le monde des courses d'automobiles, il fut le premier à faire plus qu'un mille à la minute, avec son Ford, modèle de course, à Indianapolis en 1903. Son perpétuel cigar était aussi renommé que celui de Winston Churchill. Il s'était remarié il y a dix mois, après une séparation de 21 ans.

* * *

Victor McLaglen, le massif Hollywoodien, qui batailla contre Jack Johnson à Vancouver, C.-C., en 1910, sera papa bientôt. Il a 60 ans.

* * *

Le fils ainé du président de la Turquie, Omer Inonu, âgé de 23 ans, est ici. Il étudie dans un collège de Pasadena. Il parle un anglais pur, sans accent étranger. La Turquie essaye de se mettre à la culture de l'ouest, dit-il. Beaucoup de jeunes gens des bonnes familles étudient en Europe et en Amérique. Il trouva les Etats-Unis tels qu'il se les était imaginés. Los Angeles est sans doute plus étendu et avancé qu'Istanboul. Tout de même ce dernier a un million de population. Déjà le jeune Inonu a le goût américain, c'est-à-dire qu'il lui faut un auto neuf.

* * *

Lorsque Bob Hope reçut une médaille de mérite du ministère de la guerre, en appréciation de ses services (il est allé partout amuser les soldats et les marins), ses premières paroles furent: "Je ne peux attendre que Bing Crosby la voit".

* * *

Nos parades d'armistice furent génées par notre première pluie considérable de la saison.

* * *

On craint une invasion de rats, qui laissent les campagnes pour se réfugier en ville où ils passeront la saison mouillée et plus crue. Les apparences font croire à une épidémie de fièvre ou de typhus semblable, et peut-être plus forte, à celle que les rats emportèrent à Los Angeles en 1924. On prend des précautions. Le rat peut vivre 4 jours sans eau et 22 jours sans nourriture. Un rat vécut 22 jours dans une glacière, avec les gouttes d'eau provenant de la condensation de la machine.

A Los Angeles, il y a 86,747 femmes de plus que d'hommes.

* * *

On dit que les femmes des villes des Etats-Unis, qui sont âgées de 18 à 38 ans, sont les plus mauvaises ménagères que le monde ait connues.

* * *

D'où venait Prudent Beaudry, ancien maire de Los Angeles, dont une rue porte encore le nom? De Ste-Anne des Plaines, Québec. R. Thibaudeau

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Deuxième leçon: La constitution de la famille

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

On entend par constitution d'un pays l'ensemble des lois fondamentales qui régissent l'Etat avec ses différents pouvoirs. L'on dit que la Loi de l'Amérique britannique du Nord est la constitution du Canada, parce qu'elle définit le caractère de l'Etat canadien, fixe les pouvoirs et les juridictions de l'Etat central et des provinces, établit les modes selon lesquels les lois sont faites, sont administrées et sont défendues. De même la constitution de la famille, c'est "l'ensemble des lois fondamentales qui régissent la société domestique".

La société conjugale

Il faut distinguer entre la société conjugale et la société familiale; la première est l'association d'un homme et d'une femme dans le mariage; la deuxième, c'est la société conjugale complétée par la naissance d'un ou de plusieurs enfants.

La société conjugale, qu'on désigne sous le nom de mariage, a deux caractères qu'il est important d'étudier.

a) Le mariage est d'institution divine

Ceux qui préconisent le divorce et l'union libre refusent de reconnaître le caractère saint du mariage. Ils prétendent qu'il est une simple société humaine comme le sont les autres associatitons que les hommes forment entre eux, par exemple les groupements professionnels, les compagnies par actions, les coopératives, etc. Les sociétés d'origine humaine ont pour caractère principal d'être éphémères; elles peuvent être dissoutes soit par le consentement des parties, soit en observant les conditions du contrat de société. Ainsi doit-il en être du mariage, prétendent ceux qui préconisent le divorce; le mariage naît de la volonté de ceux qui le contractent, il se dissout par la même volonté des conjoints.

A cela l'Eglise répond que le mariage n'est pas une société humaine, mais qu'il est d'origine divine. C'est Léon XIII qui a écrit: "Puisque Dieu lui-même a institué le mariage, et puisque le mariage a été dès le principe comme une image de l'Incarnation du Verbe, il s'ensuit qu'il y a en lui quelque chose de sacré et de religieux, non point surajouté, mais inné, qui ne lui vient pas des hommes, mais de la nature elle-même".

Ce caractère divin est d'ailleurs sanctionné et augmenté par un sacrement. C'est encore Léon XIII qui écrit: "En élevant le mariage à la dignite de sacrement, Notre-Seigneur a voulu que les époux puisent la sainteté dans le mariage même.'

b) Le mariage est un et indissoluble

Ce caractère d'unité et d'indissolubilité découle de la nature même des choses. Le mariage a pour but la procréation et l'éducation des enfants, le soutien mutuel des époux. Or ces deux buts ne peuvent être atteints si le mari a le droit d'avoir plusieurs femmes (polygamie) ou si la femme a le droit d'avoir plusieurs maris (polyandrie). De même le divorce est contraire aux buts naturels du mariage.

Du reste, les enseignements de la Révélation sont formels sur ce point. C'est Dieu lui-même qui a dit à Adam et Eve: "L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme; et ils seront deux en une seule chair".

Ce caractère d'unité et d'indissolubilité entraîne pour les époux les conséquences suivantes: la fidélité, le devoir de cohabitation, l'amour mutuel et l'assistance mutuelle.

La Société familiale

L'aboutissement normal de la société conjugale, c'est la société familiale; elle se forme au moment de la naissance de l'enfant, quand l'époux et l'épouse sont devenus père et mère. Cette société a trois caractères qu'il importe d'étudier.

a) La famille est une société naturelle.

Il faut entendre par là qu'elle est instituée par la nature elle-même et qu'il n'appartient pas à la volonté de l'homme d'en modifier le caractère. Elle est société naturelle, parce qu'elle est indispensable à la propagation de l'espèce humaine. Les animaux se reproduisent par simple instinct et ne sont pas obligés de former des familles; leur union est nécessairement précaire, le plus souvent passagère. L'homme au contraire doit former un foyer stable pour assurer aux enfants nés ou à naître les bienfaits de la vie et de l'éducation. Cela est tellement vrai que les pays où sévit le divorce sont menacés de dépopulation, parce que le foyer instable n'est généralement pas propice à la naissance des enfants.

La famille étant une société naturelle, les membres doivent en observer les règles fixées par la nature. Or c'est la nature qui veut que les parents aient des enfants, sans qu'il soit laissé à leur caprice ou à leur volonté d'en fixer le nombre.

La nature fait de plus un devoir aux parents de voir à l'éducation de leurs enfants. Ils ne peuvent s'en remettre à d'autres que pour des raisons graves et après avoir pris toutes les dispositions pour que cette éducation soit bien faite. Réciproquement ce devoir crée chez les parents un droit strict sur l'éducation de leurs enfants, droit antérieur à tout autre, à commencer par celui de l'Etat. Ceux, par conséquent, qui cherchent à arracher la jeunesse de l'autorité des parents pour la mettre sous la tutelle de l'Etat pèchent contre la loi naturelle et sont un élément de désordre social.

b) La famille est une société ordonnée.

Cette expression veut dire une société dans laquelle il y a de l'ordre. Or l'ordre ne peut se concevoir sans autorité parce que, pour qu'il y ait de l'ordre dans une société, il faut qu'il y en ait qui commandent, d'autres qui obéissent. Autrement on a le désordre, l'anarchie.

L'autorité dans la famille appartient aux parents, en vertu de ce principe que celui qui est l'auteur d'une chose en a la propriété et le commandement. Les parents ne sont pas libres d'user ou de ne pas user de leur pouvoir de gouvernement, c'est pour eux un devoir strict qui leur est imposé par la nature des choses.

L'autorité dans la famille appartient conjointement au père et à la mère; le commandement doit procéder d'une volonté unique, sans quoi l'autorité familiale perd son prestige. Néanmoins le père a ce qu'on pourrait appeler une préséance de dignité, parce qu'en cas de divergences de vues, c'est son opinion qui doit prévaloir en sa qualité de chef de la société familiale. Léon XIII est explicite sur le sujet quand il affirme: "L'homme est le chef de la famille et de la femme. Celle-ci, cependant, parce qu'elle est la chair de sa chair et l'os de ses os, doit se soumettre et obéir à son mari, non à la façon d'une servante, mais d'une compagne afin que l'obéissance qu'elle lui rend ne soit ni sans dignité, ni sans honneur".

Cette déclaration catégorique du Chef de la Chrétienté dispose donc définitivement des rétentions de cette sorte de féminisme qui revendique pour la femme des droits identiques à ceux de l'homme dans tous les domaines de la vie publique. Qu'il y ait lieu de rayer de nos lois certaines dispositions qui ne correspondent plus aux exigences des temps présents, parce que la femme est souvent forcée de sortir du foyer pour gagner sa vie et celle des siens, il n'y a pas lieu de s'y objecter. Mais qu'on se garde bien de l'arracher aux devoirs de son foyer, sous prétexte de la libérer de servitudes qu'on dit peser sur elle. Car l'on constatera qu'en agissant ainsi on lui aura forgé des chaînes plus lourdes que les liens que la nature lui a imposés.

c) La famille est une société autonome.

Le mot autonomie veut dire qui a le pouvoir de faire ses propres lois. En disant que la famille est autonome on signifie qu'elle n'est pase soumise, dans le domaine qui lui est propre, à l'autorité de l'Etat.

Une des erreurs communes aux régimes politiques autoritaires, c'est précisément de nier le fait familial et de chercher à mettre l'autorité de l'Etat à la place de celle des parents. Erreur qui n'est pas réservée aux seules dictatures, mais qui tend à devenir le péché mignon de maintes démocraties à tendances bureaucratiques. L'ingérance de l'Etat dans le sanctuaire de la famille est un signe certain de désordre social. Elle entraîne un conflit d'autorité entre la volonté paternelle qui est voulue par la nature et l'intrusion du pouvoir civil qui dépend souvent du caprice des hommes.

Du reste, la famille a sur l'Etat une priorité de temps et de nécessité: de temps, car elle existe avant que l'Etat lui-même ne prenne naissance; de nécessité, car on ne peut concevoir logiquement l'Etat sans l'existence de familles.

L'étatisme ou le socialisme d'Etat, qu'il se manifeste dans la vie économique, la vie sociale, l'éducation ou ailleurs, est un des chancres envahissants de la société moderne.

La famille, cellule sociale

L'envahissement de l'Etat dans le sanctuaire du foyer provient d'une erreure fondamentale qu'il importe de combattre résolument.

La Révolution française a exalté l'individu au détriment des sociétés naturelles qui sont la famille et la profession. Pour les révolutionnaires et ceux qui ont suivi leurs erreurs, l'Etat doit traiter directement avec chaque individu, sans passer par l'intermédiaire de sociétés de rang inférieur.

Or, il faut l'affirmer avec conviction, l'unité sociale ce n'est pas l'individu, c'est la famille. Elle est l'élément premier de la société civile. L'individu ne peut être considéré qu'à travers la famille, comme membre de la société familiale. Si l'on admet ce principe, il n'y a plus de place ni pour le libéralisme égoïste, ni pour l'Etatisme envahissant et encombrant, ni pour le communisme niveleur et persécuteur.

Si au contraire on refuse de reconnaître la famille comme la cellule-mère de la société, c'est le désordre social, c'est le conflit permanent entre l'autorité familiale et l'ingérence des pouvoirs publics.

Questionnaire

1.—Quelle différence y a-t-il entre la société conjugale et la société familiale?
2.—Quels sont les deux caractères fondamentaux de la société conjugale?
3.—La famille est-elle une société naturelle? Pourquoi?
4.—Qui détient l'autorité dans la famille?
5.—L'Etat a-t-il le droit de s'intégrer dans la famille?
6.—Doit-il y avoir entre l'individu et l'Etat une société intermédiaire?

Marchandises allemandes en Canada

Ottawa. — Les produits d'Allemagne, mais en quantité limitée, réapparaîtront bientôt sur le marché canadien. Les hommes d'affaires de notre pays viennent d'obtenir la permission d'envoyer des agents dans les régions occupées, notamment dans la zone américaine, pour assurer l'importation de porcelaines, de jouets et de cameras allemands.

Une omelette immense

Los Angeles. — Une omelette magistrale a été le résultat d'un accident, alors qu'un camion déchargea ses 44,-640 oeufs sur une route en déviant pour éviter une automobile.

La population rurale et la population urbaine dans les neuf provinces du Canada

Population rurale française du Canada

Province	Ages: 15 à 19 Garçons	Filles	Total	20 à 24 Garçons	Filles	Total	25 à 29 Garçons	Filles	Total
Québec	73,585	66,234	139,819	57,187	48,332	105,519	48,646	40,193	88,839
Ontario	7,360	6,290	13,650	6,426	5,229	11,655	6,100	5,240	11,340
Manitoba	3,600	3,344	6,944	3,232	2,576	5,808	2,848	2,400	5,248
Saskatchewan	3,473	3,165	6,638	3,055	2,490	5,545	2,560	2,101	4,661
Alberta	2,776	2,228	5,004	2,440	1,992	4,432	2,048	1,680	3,728
Colombie	324	296	620	314	276	590	322	282	604
Nouv.-Ecosse	1,588	1,408	2,996	1,476	1,201	2,677	1,328	1,079	2,407
N.-Brunswick	7,257	6,427	13,684	6,314	5,002	11,316	5,330	4,346	9,676
Ile du P.-E.	417	390	807	399	291	690	339	275	614
	100,380	89,782	190,162	80,843	67,389	148,232	69,521	57,596	127,117

TABLEAU I — Population totale, tant rurale qu'urbaine au Canada

Provinces	Population totale	Population rurale	%	Population urbaine	%
Ile du P.-Edouard	95,047	7,707	74%	24,340	26%
Nouv.-Ecosse	577,962	310,422	54%	267,540	46%
Nouv.-Brunswick	457,401	313,978	68%	143,423	32%
Québec	3,331,882	1,222,198	36%	2,109,684	64%
Ontario	3,787,655	1,449,022	38%	2,338,633	62%
Manitoba	729,744	407,871	56%	321,873	44%
Saskatchewan	985,992	600,846	67%	295,146	33%
Alberta	796,169	489,583	61%	306,586	39%
Colombie	817,861	374,467	45%	443,394	55%
CANADA	11,506,655	5,254,239	46%	6,252,416	54%

TABLEAU II — Population française, urbaine et rurale du Canada

Provinces	Population française totale	Population rurale	%	Population urbaine	%
Ile du P.-Edouard	14,799	10,769	73%	4,030	27%
Nouv.-Ecosse	66,260	42,852	65%	23,408	35%
Nouv.-Brunswick	163,934	131,854	80%	32,080	20%
Québec	2,695,032	1,107,380	41%	1,587,652	59%
Ontario	373,990	166,173	44%	207,817	56%
Manitoba	52,996	35,863	68%	17,133	32%
Saskatchewan	50,350	35,555	70%	14,975	30%
Alberta	42,979	28,842	69%	14,137	31%
Colombie	21,876	10,906	50%	10,970	50%
Canada (pop. française)	3,483,038	1,570,708	45%	1,912,330	55%
(Pop. non française)	8,023,617	3,683,531	46%	4,339,816	54%
Canada (pop. totale)	11,506,655	5,254,239	46%	6,252,416	54%

TABLEAU III — Comparaison statistique entre Québec et Ontario

	Québec	Ontario
Nombre de fermes	154,669	178,204
Population agricole	838,861	704,420
Moyenne de personnes sur chaque ferme	5.4	4.0
Nombre d'hommes âgés de		
a) 14 ans et plus	287,129	289,087
b) moins de 14 ans	158,151	92,291

TABLEAU IV — Jeunesse rurale masculine du Canada français dans les âges de 15 à 30 ans.

PROVINCES	15 à 19 ans	20 à 24 ans	24 à 29 ans
Québec	73,585	57,187	48,646
Ontario	7,360	6,426	6,100
Manitoba	3,600	3,232	2,848
Saskatchewan	3,473	3,055	2,560
Alberta	2,776	2,440	2,043
Colombie	324	314	322
Nouvelle-Ecosse	1,588	1,476	1,328
Nouveau-Brunswick	7,257	6,314	5,330
Ile du Prince-Edouard	417	399	3 39
TOTAUX	100,380	30,843	69,521

TABLEAU V — Jeunesse rurale masculine du Canada français, dans les âges de 10 à 25 ans.

PROVINCES	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans
Québec	78,229	73,585	57,187
Ontario	7,075	7,360	6,426
Manitoba	1,582	3,600	3,232
Saskatchewan	1,937	3,473	3,055
Alberta	1,433	2,776	2,440
Colombie	426	324	314
Nouvelle-Ecosse	1,824	1,588	1,476
Nouveau-Brunswick	6,369	7,257	6,314
Ile du Prince-Edouard	596	417	399
TOTAUX	99,471	100,380	80,843

La rotation des récoltes

Deux types de rotations ont été désignés pour l'étude à la Ferme expérimentale fédérale de Indian Head en 1912. Dans le premier cas, trois champs *ont été choisis. Un champ a été laissé* en jachère d'été, le second ensemencé en blé sur une jachère d'été et le troisième, en blé après une récolte de blé. Cette rotation a été continuée sur une période de 35 ans et les rendements obtenus sont intéressants. Le blé sur la jachère d'été a rendu une moyenne de 26 boisseaux à l'acre, et sur le chaume 14.6 boisseaux, le blé sur jachère dépassant celui du chaume de 11.4 boisseaux. Neuf champs ont été choisis pour la seconde rotation afin de faire ressortir l'importance d'une succession des récoltes sur une période de neuf ans. La rotation était comme suit: Première année, jachère d'été; deuxième, blé *sur jachère d'été; troisième, avoine* après le blé semé à un mélange de luzerne et de graminées, et ce mélange est laissé là pour trois ans. Après que la récolte de foin est enlevée au cours de la troisième année, le champ est fumé, le gazon plus tard labouré et biné au besoin jusqu'aux gelées.

Le champ est ameubli à fond le printemps suivant et ensemencé en maïs. Le maïs est suivi par une récolte de blé et la récolte de blé par de l'avoine, puis la succession est répétée. Naturellement, si une rotation telle que celle-ci est suivie, un cultivateur doit garder beaucoup de bestiaux. Le foin prenait les deux tiers de la superficie cultivée et au cours de la période de 35 ans il a rendu une moyenne d'un peu plus d'une tonne à l'acre. Le maïs a été assez productif, rendant une récolte qui valait la peine d'être moissonnée chaque année sauf 1931, et sur une longue période il a rendu une moyenne de 6.56 tonnes à l'acre. Ce maïs est ensilé à la ferme expérimentale.

Les rendements du blé après la jachère d'été ont été en moyenne de 34.1 boisseaux à l'acre et après le maïs de 27.2 boisseaux. L'avoine suivant la première récolte de blé a rendu 43.3 boisseaux et après la seconde récolte de blé dans la rotation, 47.6 boisseaux. Ces rendements sont élevés, mais ils indiquent ce à quoi il faut s'attendre dans deux types tout à fait différents de pratiques agricoles, l'un portant sur l'unique production de grain et l'autre sur une rotation qui pourrait être employée dans les districts de culture mixte de l'Est de la Saskatchewan.

Il est intéressant de comparer les rendements du blé sur une jachère d'été (34.1 boisseaux) dans la longue rotation avec ceux de la courte rotation (126 boisseaux) — soit une différence de 8.1 boisseaux.

Il n'y a aucun doute que le gazon et le fumier ont aidé à maintenir les rendements, mais en toute justice pour les deux pratiques de culture, le sol et la topographie favorisent un peu la longue rotation à la ferme expérimentale d'Indian Head. Les mauvaises herbes ont été maitrisées beaucoup plus efficacement lorsqu'on employait des graminées dans la rotation, et en 1946 on a noté plus de laiteron dans la récolte de blé sur chaume et plus de folle avoine dans le blé sur jachère d'été, dans la rotation de 3 ans, que dans n'importe quel champ de la rotation plus longue.

COLONISATION

Un lendemain au congrès

Les séances d'étude du récent Congrès National de Colonisation avaient comme premier objet d'harmoniser, de coordonner tous les efforts des organismes actuels, chargés de diriger la classe agricole, en vue d'enrayer au possible l'exode rural par la création d'une mystique de la terre et le développement de nouvelles vocations agricoles. Il s'est agi, en outre, d'étudier le problème de l'établissement rural sur un plan national, et c'est pour cette raison qu'y furent invités des représentants de tous les groupements français du pays.

Faire de la colonisation en temps de prospérité relative est une tâche qui diffère, par plus d'un point, d'un mouvement de retour à la terre visant à aider des familles secourues par l'Etat. Dans ce dernier cas, la colonisation s'offre comme une planche de salut à des naufragés dans le premier, comme moyen de prévenir le chômage en gardant au sol ceux qui y vivent encore et en les empêchant de prendre futilement la route des villes. Mais implanter des convictions, faire naitre le désir de rester fidèle à la terre suppose tout un programme d'éducation rurale, toute une formation quant au sens et la portée réelle de l'établissement sur la terre; quant au rôle qu'ont mission d'y jouer les Canadiens français en ce pays.

Au témoignage des congressistes, le Congrès qui vient de se terminer a complètement atteint son premier objectif. De fait, l'on ne tardera pas à se mettre à la besogne, et les organisations agricoles, chargées de compléter l'éducation de la famille, ont toutes manifesté leur enthousiasme et leur ardent désir de collaborer, dans la mesure de leurs forces, à l'éducation de la jeunesse et des familles rurales en vue de déclencher une campagne de recrutement sans précédent. Les représentants des autres provinces, où devrait normalement, d'ici peu de temps, se déverser au moins une partie du surplus des populations de la campagne du Québec, emportent avec eux de sérieux motifs d'espoir à la pensée que très bientôt ils recevront d'un organisme central une précieuse assistance dans leur difficile tâche de garder au sol leurs familles d'agriculteurs.

Ce Congrès, tous ceux qui y participèrent en sont absolument convaincus, aura un lendemain prometteur.

C.-E. COUTURE

Le poids et la santé

Déclarant qu'il existe un rapport direct entre la santé et le poids corporel, les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social conseillent à chacun de déterminer son poids selon le type de structure corporelle: taille, constitution, etc. Il y a ce qu'on appelle des poids parfaits. Ces spécialistes ajoutent qu'il est préférable pour une jeune personne de peser plus que moins que la moyenne, mais que l'augmentation du poids est plus grave chez les personnes plus âgées.

Exportation des graines de trèfles

La graine de luzerne canadienne, réputée pour sa rusticité et sa haute qualité, peut maintenant être exportée en tout pays. La seule formalité à remplir par les exportateurs canadiens, c'est d'avoir un permis d'exportation délivré par la Division des permis d'exportation du ministère du Commerce à Ottawa.

La production de la graine de luzerne au Canada provenant de la récolte de 1946 est évaluée à environ neuf millions de livres. La demande domestique peut être entièrement satisfaite avec environ cinq millions et demi de livres, laissant à peu près 3 millions et demi de livers disponibles pour l'exportation. Le principal marché pour la graine de luzerne est les Etats-Unis, quoique la graine de semence soit en demande aux iles Britanniques et en pays européens à cause de sa rusticité et de sa bonne qualité reconnues.

La situation concernant la graine de trèfle rouge est que les approvisionnements mondiaux actuels ne dépassent pas 60 p.100 des besoins et, par conséquent, on en a fait une répartition en tenant compte tout d'abord des pays du nord de l'Europe et des Iles britanniques. Le Canada aura environ deux millions et demi de livres pour l'exportation de la récolte de sept millions et demi de livres en 1946.

Péniciline synthétique

New-York. — Des savants auraient réussi à produire de la péniciline synthétique. On dit que cette péniciline sera plus efficace dans le traitement des maladies, principalement de la tuberculose et du simple rhume.

La Survivance des Jeunes

Maisonneuve-Soldat de la Croix et Paladin de Marie

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, naquit en France, près de Troyes, en 1612. Aussi brave que pieux, à l'âge de treize ans, il avait commencé ses campagnes dans la guerre de Hollande. Il savait bien les dangers de la vie des camps. Pour éviter les amusements malsains et pour chasser l'ennui, il pinçait le luth et s'adonnait à la prière et aux lectures édifiantes. Si tous les soldats de nos jours se conduisaient chrétiennement comme M. de Maisonneuve, le bon Dieu accorderait au monde inquiet une paix durable.

Pour fonder la ville de la Vierge, pouvait-il se trouver un chrétien plus accompli que Paul Chomedey? Chaque jour, il récitait le chapelet et le petit Office de la sainte Vierge. La "Société de Notre-Dame de Montréal" fut donc bien inspirée quand elle le chargea de fonder Ville-Marie.

Une tâche héroïque

C'était une tâche héroïque. Montréal se trouvait à 180 milles de Québec; il faudrait lutter contre le fleuve, contre la forêt, contre la rigueur des saisons, surtout contre les Iroquois. Aussi, le gouverneur de Québec, M. de Montmagny, veut le retenir; Maisonneuve, confiant en sa mission providentielle, lui répond: "Je ne suis pas venu pour délibérer, mais exécuter, et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie, et j'irai." Cette fière réponse révélait le caractère énergique de l'homme; elle assurait la fondation d'une ville.

A Ville-Marie

C'est le 18 mai 1642, un samedi, jour de Marie, que M. de Maisonneuve et sa suite débarquèrent à Montréal. On aborda la terre au chant des cantiques de reconnaissance. En foulant le sol, le premier geste du fondateur, imité de tous, est de se jeter à genoux et de s'offrir à Dieu. Jeanne Mance et Madame de la Peltrie préparent et ornent un autel. Le Père Vimont entonne le "Veni Creator" et célèbre la messe. Comme l'assistance devait être émue et recueillie! Comme la sainte Vierge dut sourire en voyant son divin Fils descendre sur l'autel rustique, cependant que les oiseaux de la forêt mêlaient leurs notes suaves et gaies aux cantiques des colons en prière! Avant de bénir l'assistance, le célébrant prononça ces paroles prophétiques:

"Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de religion que, sans doute, il faut que le ciel ait de grands desseins puisqu'il se sert de tels instruments pour son oeuvre; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part. . ."

Le Saint-Sacrement demeura exposé toute la journée. Ainsi le Christ sanctifia Montréal à son berceau. C'est Lui, plus que les hommes, qui voulait occuper le territoire. A partir de ce jour, le Saint-Sacrement se perpétua à Ville-Marie. Dans les premiers temps, faute de luminaire eucharistique, on imagina de placer sous verre des lucioles ou "mouches à feu" devant le tabernacle.

Hardiment la tâche commence, Maisonneuve abat lui-même le premier arbre. On dresse un fort de pieux. Un fossé doit le protéger. En 1645, on érigera un fort plus considérable.

Les épreuves

Par la Croix — L'épreuve jette bientôt la colonie naissante dans l'émoi. La nuit de Noël 1643, tout le monde est sur pied. C'est l'inondation. Les vagues montent, montent toujours. Elles remplissent les fossés de défense; elles atteignent la porte du fort. Ces fervents chrétiens prient "Celui à qui les vents et la mer obéissent". Maisonneuve a confiance. . . et les eaux s'arrêtent. Peu à peu elles se retirent. Il avait promis de porter une croix au sommet de la montagne. Tous les colons se hâtent d'exécuter le voeu de leur chef bien-aimé. Le 6 janvier, on reçoit M. de Maisonneuve "premier soldat de la Croix avec toutes les cérémonies de l'Eglise". Puis, chargé de son lourd fardeau, il parcourt trois milles qui le séparent de la cime du Mont Royal. On plante la croix. Les assistants entendent avec piété la messe célébrée sur ce nouveau calvaire et reçoivent la sainte Communion. Ce lieu devint un endroit de pèlerinage: on allait y prier pour la conversion des indigènes.

Grâce à la Société Saint-Jean-Baptiste, depuis 1925, une gigantesque croix lumineuse se dresse maintenant au plus haut sommet du Mont-Royal pour rappeler cet événement mémorable de nos origines.

Par l'épée — A Montréal, les attaques des Iroquois furent souvent terribles. Un jour, avec un groupe de Français, M. de Maisonneuve marche contre eux. Ils luttent vaillamment, mais les ennemis sont vingt fois plus nombreux. Le gouverneur commande la retraite vers le fort; lui reste en arrière pour protéger les siens et se voit tout à coup seul au milieu des barbares. Le chef iroquois bondit comme un tigre et saisit Maisonneuve à la gorge. Celui-ci, levant son bras par-dessus l'épaule de l'Indien, lui brise le crâne de son pistolet et le renverse par terre. Puis il s'échappe et entre au fort. Ses hommes sont émerveillés de sa bravoure.

Pour protéger la petite colonie contre les incursions trop fréquentes des barbares, il fonde une confrérie militaire qu'on appelle les "Soldats de la Très Sainte Vierge". Le dimanche, Maisonneuve les réunit, leur adresse ses exhortations, et leur désigne le jour de faction pour la semaine. Chacun, avec la simplicité d'un héros et la piété d'un martyr, ira à son tour monter la garde dans les champs pour y protéger les travailleurs. La veille il s'est confessé; il communia le matin, à la première messe célébrée au petit jour, à la messe des hommes. (La deuxième messe, à huit heures, est pour les femmes et les enfants. On tient à y assister comme à la messe du dimanche.) Parfois, l'un ou l'autre rencontrera la mort sous le tomahawk ou les balles; toujours, au post de sentinelle, veillera le "Soldat de la Vierge".

Vertu, héroïsme: c'est tout Ville-Marie. Maisonneuve s'était donné pour rôle d'attiser et d'entretenir ces deux flammes. Toujours il sut insuffler aux hardis pionniers force de résistance et grandeur d'âme. Et Ville-Marie a fleuri en héros et en saints!

QUESTIONNAIRE

Grade 3 à 6

1.—Quel instrument de musique aimait à jouer Maisonneuve? Où et pourquoi?

2.—Citez la belle réponse de Maisonneuve au gouverneur de Québec.

3.—Quand et comment se fit la fondation de Montréal?

4.—Quelle épreuve dut subir la jeune colonie en 1643? Racontez.

5.—Qu'étaient les "Soldats de la Très Sainte Vierge"?

Grades 7 à 9

Montrez que M. de Maisonneuve mérite bien les titres de "**Soldat de la Croix et de Paladin de Marie.**"

Grades 10 à 12

Notre vie chrétienne ressemble-t-elle à celle des cinquante pionniers de Ville-Marie? Est-elle plus ou moins fervente et apostolique? Commentez et concluez.

Références: Paul de Chomedey de Maisonneuve, par A. Gariépy, s.j.
Maisonneuve, par Guy Laviolette.
En veillant, par abbé J.-G. Gélinas.
Pèlerinage dans le Passé, par l'abbé Albert Tessier.

La Clé

Dehors, c'est la rumeur, le heurt des multitudes
C'est la pluie et la bise au travers du manteau,
C'est le jour qui chancelle à bout de lassitudes,
C'est la nuit qui dans l'ombre apporte son couteau.

Mais voici le logis, le seuil qui nous rassure,
La porte close encor, qui va bientôt s'ouvir;
Allons, petite clé, tourne dans la serrure;
Abri, joie et chaleur, tu peux tout nous offrir.

Lorsque la clé sur l'huis sollicite le pène,
L'aise délicieuse en notre âme descend;
N'allons-nous pas trouver l'oubli de toute peine,
La table souriante et le lit reposant?

Petite clé, qui sais tout celer et tout faire,
Ouvre, rends-moi, ce soir, l'accueil accoutumé;
Rends-moi des chers baisers le cordial mystère,
Tout mon trésor d'amour que tu gardes fermé!

Gustave ZIDLER

Un beau conte

Du clerc qui voulut oublier sa promesse

Pour mener meilleure vie et mieux honorer la Mère de Dieu, qu'elle avait en grande dévotion, une dame de haut lignage s'était retirée loin de la ville, en un lieu solitaire, et il n'y avait besacier, pèlerin ou pauvre voyageur, qui ne fût sûr de trouver chez elle aumône et secours pour son âme.

Or, un jour qu'elle avait reçu et réconforté de son mieux un malheureux clerc morfondu:

—Est-il indiscret, lui dit-elle, de vous demander où vous allez? Votre bâton, vos coquilles et votre gourde annoncent assez un pèlerin.

—Et pèlerin suis-je en vérité, lui répondit le clerc.

—Pèlerin de quel saint? de quel tombeau?

—Du plus fameux qui soit au monde, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

—Miséricorde! fit la nonne, qui n'avait encore jamais vu de pèlerin pour Jérusalem, que de chemin il vous reste à faire!

—Certes oui, le chemin est long, mais la grâce le sera plus encore! Qui a vu le Saint-Tombeau peut mourir: son âme va droit au Paradis.

—Beau sire, reprit la pieuse ermite, puis-je vous demander quelque chose?

—Que ne ferais-je pour vous, Madame, qui m'avez si bien accueilli!

—Lorsque vous serez dans la cité où la Sainte Mère de Dieu vit son fils cloué sur la croix, souvenez-vous d'une pauvre pécheresse, et si vous repassez par ici, rapportez-moi, je vous prie, une image, bénite au Saint-Tombeau, de Celle qu'on appelle à bon droit la mère de toutes les douleurs. J'aurais une bien grande joie à la mettre dans mon oratoire, et sa vue réconforterait mon corps si las et ma pauvre âme, qui l'est encore davantage.

—Par ma coquille et mon bâton, s'écria le pèlerin, la mort seule pourra m'empêcher de répondre à votre prière et de vous rapporter ce que vous me demandez d'un tel coeur.

—Merci, merci, fit la nonnain. Et de mon côté, je vous promets de dire, soir et matin, un Ave pour qu'à l'aller comme au retour rien de fâcheux ne vous arrive.

Là-dessus le clerc lui dit adieu et reprit son chemin.

Après des mois, il atteignit sans encombre le but de son voyage. D'abord il crut, bien qu'il fût jeune, qu'il n'aurait pas assez de tous les jours qui lui restaient à vivre pour faire le tour de toutes les merveilles qu'on peut voir à Jérusalem. Mais au bout de quelques semaines, lorsqu'il eut fait ses dévotions dans tous les lieux marqués par les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, baisé toutes les reliques et visité tous les couvents, il se trouva fort désoeuvré: l'ennui le prit, et le regret du pays.

Heureux d'être venu, plus heureux encore de partir, il se remit en route, ayant tout à fait oublié la nonnain et son ermitage, et la promesse qu'il avait faite de lui rapporter une image.

Or, étant arrivé à l'endroit où le pèlerin qui revient chez lui se retourne une dernière fois pour regarder la Cité sainte, il entendit une voix qui disait:

—Clerc oublieux, clerc oublieux! qu'as-tu donc fait de la promesse que tu fis à la nonne sur tes coquilles et ton bâton?

A ces paroles tombées du ciel, le clerc ébahi sent la terre lui manquer sous les pieds. Il chancelle, se jette à genoux, se frappe la poitrine à grands coups, se relève, et à toutes jambes court à Jérusalem, où, cette fois sans regarder à droite ni à gauche, il gagne tout d'un trait la rue où l'on vend les images.

Il y en avait de toutes sortes, les unes sur vélin ou sur bois, les autres façonnées dans le marbre ou la pierre; les unes aussi hautes que personnes vivantes, les autres petites et menues jusqu'à tenir dans le creux de la main, toutes également travaillées par des artisans de grand savoir, et qui, toutes, semblaient lui faire signe de les enlever au marchand. Mais il ne se laisse arrêter ni par les Saints ni par les Saintes: il n'a d'yeux que pour les images de la Reine des Cieux, et voudrait les emporter toutes.

Entre plusieurs il hésita longtemps et finit par se décider pour une qui n'était ni trop petite, ni trop grande.

—Votre choix est bon, dit l'imagier, nulle n'est meilleur pour emporter au loin.

Sans long marché, sans long devis il la paie et l'emporte. Puis, sitôt qu'il l'eut fait bénir devant le Saint-Tombeau, il reprit le cours de son voyage.

L'aller avait été facile, le retour le fut moins.

Tout le long de la route, maintes aventures lui arrivèrent. Les raconter serait trop long. Qu'il vous suffise de savoir qu'il y aurait laissé la vie, si, en chaque péril, il n'avait eu recours à l'image qu'il tenait sous son manteau. Par malheur, tant de dangers surmontés l'attachèrent à cette imagette au point qu'il se prit à penser que mieux vaudrait la donner à son couvent, où la vertu de ses miracles attirerait pèlerins et aumônes, que la laisser aux mains d'une femme inconnue, si dévote qu'elle fût à Notre-Dame.

Aussi, lorsqu'il fut arrivé à une croisée de chemins, non loin du lieu qu'habitait la nonnain, il voulut éviter celui qui passait devant sa porte. Mais à peine était-il entré sur un autre sentier, qu'une bête des plus incommodes, ours ou sanglier, je ne sais (peut-être même un monstre envoyé par le Ciel), se mit à lui donner la chasse, et le ramena, hors de souffle, au carrefour dont il était parti. Là, il n'eut que le temps de sortir son image, et la bête s'enfuit aussitôt.

Alors, se rendant compte qu'il n'avait pas raison de vouloir retenir pour lui ce qui ne lui appartenait pas, il s'engagea résolument sur le chemin de l'ermitage.

En le voyant, la nonne ne le reconnut pas. Ce qui n'avait rien pour surprendre, car depuis qu'il était passé, tant de pèlerins, de clercs et des laïcs étaient venus lui demander asile! Elle ne l'en reçut pas moins bien, et tout en devisant se mit à lui parler d'un clerc qui s'était arrêté chez elle en allant à Jérusalem, et pour lequel chaque jour, elle disait, matin et soir, un Ave, afin qu'il revînt sain et sauf et lui rapportât une image de la Très Sainte Mère de Dieu.

Pendant qu'elle lui disait cela, le clerc ne la quittait pas des yeux, se demandant avec inquiétude si elle ne l'avait pas reconnu, bien que sur son visage rien ne lui permît de le penser.

S'il avait été sage et de bonne intention, il aurait écouté la voix de son bon Ange qui lui murmurait à l'oreille: "Ne sois pas faux et déloyal, et remets, sans plus tarder, cette image à celle qui n'a cessé, tout le long de ta route, de prier pour toi Notre-Dame!" Hélas! il ne veut rien entendre, car il ne pense qu'à son couvent et à la gloire que lui vaudra d'y avoir porté de si loin une image qui fait des miracles!

La nuit pourtant le fit changer d'avis. Il décida qu'au petit jour il rendrait l'image à la nonne. Mais, le matin venu, le diable lui suggéra l'idée que c'était Dieu lui-même qui avait voulu que son hôtesse oubliât son visage, et il prit le parti de la quitter sans se faire reconnaître.

Avant de se mettre en chemin, il se rendit à l'oratoire pour y faire sa prière. Agenouillé devant l'autel, il venait de réciter un Pater et commençait à dire un Ave, quand tout à coup il s'arrêta, ne trouvant plus la suite des paroles. Vingt fois il recommence: "Ave, Maria, gratia plena. . .", mais il ne peut aller plus loin. Il veut faire des signes de croix, qu'il ne peut pas finir non plus. Troublé plus qu'on ne saurait dire, et se croyant la proie de quelque maléfice, il se lève, il cherche la porte pour s'échapper de l'oratoire. En vain! Autour de lui tout s'est enténébré, et dans l'obscurité profonde ses yeux ne distinguent plus rien. Tâtant le mur avec ses mains, il fait le tour de la chapelle, sans retrouver la porte: le mur est lisse comme un tombeau. Une sueur d'angoisse perle à ses tempes, sa tête s'égare, ils pousse un cri. Et tout à coup la porte s'ouvre, et la nonne paraît sur le seuil.

—Beau sire, qu'avez-vous? lui dit-elle.

Avec effort, piteusement, de dessous son manteau, le pauvre parjure repentant retire son imagette, et la remettant entre les mains qui viennent de le délivrer, il confesse en toute franchise quel était son mauvais dessein, et comment Notre-Dame vient de marquer sa volonté de demeurer dans l'ermitage.

Tous les trésors de Rome n'auraient pas fait plus de plaisir à cette bonne ermite!

—Ah! je savais bien, lui dit-elle, qu'un pèlerin du Saint-Tombeau ne pouvait manquer à sa promesse! Que la Mère de Dieu vous accorde toutes les grâces qu'elle réserve à ceux qui la servent le mieux.

—Dieu vous entende! dit le clerc.

Mais il lui tardait de connaître si Notre-Dame aurait pour lui tant de miséricorde.

—Rentrons, dit-il, dans l'oratoire, et disons ensemble un Ave.

Ils retournèrent à la chapelle. Et cette fois, sans défaillance, le clerc retrouva tous ses mots pour saluer la Vierge Marie.

Jérôme THARAUD

Savez-vous. . .?

Qu'entend-on par "commémoraison d'un saint"?

Par "commémoraison d'un saint" on veut dire souvenir, lequel est célébré par diverses prières qui sont: à Laudes et à Vêpres, une antienne, un verset et une oraison; à la messe, la collecte, la secrète et la postcommunion, que l'on ajoute à celles de la messe du jour. Cette commémoraison d'un saint est motivée par la coïncidence d'une fête plus grande qui survient au même jour.

Pourquoi aux messes solennelles encense-t-on l'autel?

L'autel est la figure de Jésus-Christ. On comprend, dès lors, le symbolisme de l'encensement de l'autel. L'encens, signe d'honneur et de prière, est offert pour rendre hommage à Jésus-Christ.

Paysage blanc

Les sillons dorment sous la neige,
La bourrasque siffle en sacrant,
Le grand vent du Nord désagrège
Les bancs de neige dans le "rang".

A l'horizon des routes blanches
Se tassent les sapins frileux,
Et l'on n'entend plus sur les branches
Les engueulades des "siffleux".

Les toits dans la campagne morte
Veillent. Le froid cerne la porte.
Et la Grande Ourse au firmament.

Là-haut, à cent mille lieus,
Se gèle le bout de la queue
Sans grogner. . . éternellement!

Pour rire



Précaution et gourmandise

Petit Georges souvent renverse à table son verre plein. Pour le corriger de sa maladresse, papa a déclaré que chaque fois qu'il salirait la nappe, il serait privé de dessert.

Hier soir, il y avait du monde à dîner, et le dessert, très fourni, comportait une belle crème à la vanille dont Georges est très friand.

Alors, après le potage, comme on remplissait les verres, Georges retire le sien et dit:

—Non, merci, je préfère de l'eau.

—De l'eau? s'écrie sa maman stupéfaite, et pourquoi?

Petit Georges rougit, et timidement avoue:

—C'est à cause de la nappe.

* * *

Au pole nord

—Est-ce vrai que tu as été en expédition du côté du pôle nord?

—Oui, et il y faisait si froid qu'un jour la flamme de la chandelle a gelé de sorte que nous n'avons pas pu souffler la chandelle.

—Ce n'est rien, ça: je suis allé un jour dans un pays si froid que les paroles gelaient au fur et à mesure qu'elles nous sortaient de la bouche, ensuite nous devions les ramasser et les mettre dans la poêle pour les faire fondre afin de savoir ce que nous avions dit.

* * *

Bon commerce

—Que vendez-vous ?

—Des instruments de musique. J'en ai vendu trois mille, hier.

—Pas possible? Des pianos?

—Non. Des aiguilles de phonographe.

Passer les beignes

Tout le monde connaît cette excellente chose que l'on appelle "beignes"; aussi quand l'ordre est donné de "passer les beignes", il n'est personne qui n'approuve et ne s'apprête à profiter de l'aubaine sans se faire prier.

Le peuple aime le langage imagé. Il a vite remarqué une similitude d'aspect entre les "beignes" et les "bosses" ou "enflures" que produisent des coups bien appliqués; ce qui a valu au mot beigne une signification figurée pleine de pittoresque.

"Passer les beignes" veut donc dire "donner des coups", et par extension: "gronder, semoncer". En certaines provinces de France, où "bigne" a le sens de "beigne", on dit "manger des bignes", pour "recevoir des coups". En fait d'invention de vocabulaire, le peuple vaut les quarante Académiciens de France et de Navarre.

Du toupet!

Au retour d'une vente d'occasion, une dame s'empresse de faire admirer à sa soeur la fourrure qu'elle vient d'acheter: Penses-tu qu'il en avait du toupet le commis qui insistait pour que j'achète un renard à deux têtes! Peut-il exister pareil animal sur la terre?

La soeur — Je comprends que tu aies refusé une fourrure à deux têtes, mais comment as-tu pu en accepter une à six queues?

Cinéma éducateur

Novembre 28: Morinville, à 8 h. p.m.
Novembre 29, Viny, à 8 h. p.m.
Décembre 2: Picardville, à 8 h. p.m.
Décembre 7: Donatville, à 8 h. p.m.
Décembre 8: Plamondon, à 8 h. p.m.
Décembre 9: Breynat, à 8 h. p.m.
Décembre 10: Lac-la-Biche Mission, 2h.
Décembre 10: Egg Lake, école Bouvier, à 8 h. p.m.

Les délégués du C.I.O. ont approuvé une déclaration anticommuniste

Le président Philip Murray a ouvert la huitième convention nationale du C.I.O., la semaine dernière, en déclarant que l'assemblée était surtout préoccupée de la prochaine dispute à propos des salaires dans un bon nombre d'industries.

Contre les visées du communisme

S'adressant à quelque 600 délégués, le chef ouvrier, âgé de 60 ans, a jeté le blâme sur les industriels, pour les grèves de l'hiver dernier. La direction du C.I.O. a décidé de dissiper les équivoques, et a fait accepter par tous ses éléments une énergique déclaration anticommuniste. Cette déclaration, approuvée par un conseil de 51 membres, a été ratifiée plus tard par le Congrès. Elle affirme que "le C.I.O. n'a qu'une seule allégeance nationale, celle qu'il voue aux Etats-Unis, et que les délégués de la convention combattent les efforts des communistes ou d'autres partis politiques qui tentent de se mêler des affaires du C.I.O."

Peu après la réélection de M. Murray à la présidence, les délégués ont changé le préambule de la constitution du C.I. O., pour déclarer: "Nous nous tournons vers le peuple, car nous croyons en lui; et nous nous opposons à tout ce qui pourrait violer ce principe américain du respect de la dignité humaine; à tous ceux qui pourraient se servir du pouvoir pour exploiter le peuple dans l'intérêt de la loyauté aux Alliés".

Il n'y a eu aucun débat sur cette motion.

Le désarmement

Les délégués ont aussi adopté une résolution visant la politique étrangère. Ils ont demandé le désarmement du monde et ils s'opposent à ce que d'autres réserves de bombes atomiques soient créées.

Action politique

Le Comité d'action politique du C.I.O. continuera aussi de fonctionner, il a été résolu qu'il participerait à toutes les élections dans les villes importantes et dans chaque Etat en 1947.

Avant que les délégués n'approuvassent la résolution sur le comité d'action politique, le directeur du comité, M. Jack Krol, a déclaré que des millions de citoyens se sont abstenus de voter il y a deux semaines, à cause du peu de choix qu'ils avaient dans les candidats sur les rangs.

Il a ajouté: "Il est de notre devoir de corriger la situation pour 1948. Nous devrons voir à ce que des candidats progressistes soient nommés dans tous les domaines."

Mais le C.I.O. comprend toujours un groupe de gauche et un groupe de droite, dont la rivalité pour dominer ne se termine pas avec cette solennelle déclaration. Aucun officier de ce puissant groupe d'unions n'a été démis de ses fonctions.

Il semble évident que les unions du C.I.O. iront jusqu'au bout dans leurs demandes relatives aux salaires, quoi que puisse décider, en janvier, un Congrès dominé par les Républicains. Dans un rapport de 77 pages, M. Murray exprime l'opinion que pour éviter une dépression économique, il faut hausser les salaires et diminuer le coût de la vie. Les unions de l'auto, de l'acier, du caoutchouc, les plus importantes, ont approuvé ce programme.

Observatoire

(suite de la page 1)

Les Témoins tiennent énormément à détacher les catholiques de leur religion. Que leur offrent-ils en retour?

Une interprétation toute personnelle et bizarre de certains textes de l'Ecriture sainte et, surtout, leurs rêves farouches et extravagants de faux prophètes.

Qu'ils aient à se plaindre de tout ce qui existe dans la province de Québec, c'est un signe non obscur qu'ils ont la fièvre.

Le moins que nous puissions leur demander, c'est de nous "ficher" la paix.

S. P.

* * *

Noir ou blanc?

Un représentant des universités anglaises aux Communes de Londres a déclaré que certains manuels scolaires anglais font croire aux élèves que tous les Canadiens sont des Esquimaux et tous les Américains, des acteurs de Hollywood. This is very shocking, it is indeed.

Evidemment qu'il voudrait les faire corriger afin d'apprendre aux jeunes Anglais qu'il y a en Canada autre chose que des Esquimaux. Par exemple, des savants atomiques, des avocats qui vont perdre leur cause au Conseil privé, des médecins experts en couture, des romanciers en mal d'un sujet, des artistes contents d'eux-mêmes, de hauts fonctionnaires fédéraux qui mènent le monde, et nous autres, des bronchos.

Ce que voudrait le député des universités anglaises, c'est de mettre la vérité historique dans l'histoire. Rien de plus raisonnable.

Et dire que chez nous il se trouve des universitaires qui nous conseillent de l'enlever! De ne pas parler, par exemple, de la dispersion des Acadiens, du sort des minorités canadiennes-françaises dans les provinces "anglaises", etc.

Les Anglais, eux, veulent les faits.

Mais, chez nous, où sont les Anglais?

S. P.



Après le mariage de Mlle Lucille Pitre, fille de M. le magistrat et de Mme S. Pitre, de Saint-Paul, à M. Walter Fagnan, fils de M. et Mme J. Fagnan, de Vimy; et de Mlle Thérèse Pitre, soeur de Lucille, à M. Lucien Gamache, fils de M. et Mme A. Gamache, de Saint-Paul. Les filles d'honneur étaient Mlles Kéroack et Rose-Marie Fontaine, d'Edmonton; les garçons d'honneur, MM. Paul Fagnan, frère de l'un des mariés, et A.-J. Pitre, frère des mariées. Sur la photo on voit, de gauche à droite: M. Paul Fagnan, Mlle Marie Kéroack, M. et Mme Walter Fagnan, Mme L. Gamache et M. Gamache, Mlle R.-M. Fontaine et M. Adrien Pitre. En avant, dans le même ordre, les bouquetières: Mlles Yolande Tremblay, nièce des mariées, Louise et Sylvia Lambert, Germaine Pitre, nièce des mariées.

Campagne contre la guerre atomique

Princeton. — Huit savants américains, ayant à leur tête le physicien Albert Einstein, ont commencé une campagne de un million de dollars, pour faire comprendre la futilité de la guerre atomique. Ils déclarent qu'une pareille méthode de guerre devient "de plus en plus praticable, en raison du fait que la fabrication de la bombe peut se faire à plus bas prix, en plus grand nombre et plus destructive".

Au nom du Comité des experts de la bombe, Einstein a déclaré, dans un appel à la radio, qu'on ne peut espérer de défense militaire contre elle. "La seule solution, assure-t-il, est le contrôle international de la bombe et l'élimination de la guerre".

Le régime russe peu populaire

Innsbruck. — L'institution autrichienne d'opinion publique a fourni les résultats de son quatrième sondage, qui portait sur la préférence du peuple autrichien pour l'un ou l'autre des régimes politiques de la Suisse, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

En réponse, les deux tiers des Autrichiens se sont prononcés en faveur du régime helvétique, 15 pour cent pour celui des Etats-Unis et 2 pour cent pour celui de l'U.R.S.S.

Ces dispenses sont supprimées

Montréal. — La dernière livraison de la Semaine Religieuse de Montréal publie un communiqué officiel de l'archevêché, au sujet des dispenses du jeûne et de l'abstinence aux catholiques à l'occasion des réunions de Noël où les patrons offrent à leurs employés un dîner à la dinde ou organisent une fête intime avec un diner. Le communiqué dit que de pareilles dispenses ne seront plus accordées à l'avenir. Voici le texte de ce communiqué:

Ces dernières années, une coutume s'est établie dans un grand nombre de bureaux et d'usines: à l'occasion de Noël, les patrons offrent à leurs employés un "dîner à la dinde", ou organisent une fête intime avec un goûter.

Par le passé, nous avons donné des dispenses du jeûne et de l'abstinence aux catholiques qui les demandaient, à l'occasion de ces réunions.

Pour aider nos fidèles à entrer dans l'esprit de l'Eglise, et à rester dans une atmosphère propice à la célébration d'un Noël chrétien, nous avertissons le public que nous n'accorderons plus de dispenses de ce genre à l'avenir.

Que nos catholiques se fassent un devoir de revenir à nos anciennes traditions, et observent fidèlement la loi du jeûne et de l'abstinence, en préparation à la venue de notre Rédempteur.

C'est un fait connu de tous que dans ces réunions de la veille de Noël comme aussi du dernier jour de l'année, il se consomme ordinairement une grande quantité d'alcool, ce qui a été cause, dans le passé, de graves désordres.

Aussi demandons-nous avec instance à tous les partons catholiques de supprimer ces réceptions, et à tous les employées et ouvriers catholiques, qui travaillent pour des patrons d'une autre religion que la leur, de s'abstenir d'y assister.

Ce qu'un chrétien doit faire, c'est de bien préparer son âme à célébrer dignement l'anniversaire de la naissance de Notre-Seigneur et de passer d'une année à l'autre sans offenser le bon Dieu.

Répercussions de la grève au Canada

Ottawa. — M. C. D. Howe, ministre fédéral de la Reconstruction, a annoncé que les livraisons de charbon bitumineux dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, allaient être réduites, par suite de la grève américaine.

"Aucune livraison de charbon bitumineux ne sera faite aux consommateurs industriels en quantité plus grande que la consommation quotidienne, si ces industries ont déjà des approvisionnements pour plus de vingt jours. Cet ordre s'applique à tous les quais commerciaux des Grands Lacs et du St-Laurent et aux industries approvisionnées par des dépôts et dont les besoins dépassent cent tonnes par année. Le but est de conserver les réserves et les distribuer avec justice.

Retour en Allemagne des prisonniers

Lethbridge. — Le 17 décembre prochain, tous les prisonniers de guerre allemands, à l'exception de quatre, auront quitté le camp d'internement de Lethbridge, Alberta.

Quatre seront pendus le lendemain pour le meurtre de l'un de leurs compagnons au camp de Médecine Hat, en 1944.

On détruira ces usines

Berlin. — Le gouvernement militaire américain annonce, dans son rapport hebdomadaire, que ses équipes de démolition feront sauter, au début de décembre, vingt-cinq usines d'explosifs que les nazis avaient construites en Bavière.

De Londres à Paris en 43 minutes

Paris. — Le transport "Nene Lancastrian", à propulsion par jets, a fait le bond de Londres à Paris en 43 minutes, établissant un nouveau record de vitesse pour appareil commercial. C'était la première envolée d'un avion commercial à propulsion thermique.

A l'américaine

Hambourg, Allemagne. — Max Brauer, un ancien New-Yorkais, a inauguré son poste de maire de Hambourg. Il a dit que les forces d'occupation britanniques prennent trop d'espace pour vivre et il a dénoncé les Allemands pour leur "servilité dégoûtante".

Lutte entre l'Eglise et le communisme

Glasgow. — M l'abbé John C. Heenan, prêtre de Londres, a déclaré la semaine dernière que "le Kremlin et le Vatican sont en guerre" dans un conflit d'idées qui se terminera par la reddition sans condition de l'un ou l'autre.

Au cours d'une manifestation organisée contre ce qu'il a qualifié de persécution communiste à l'endroit de la chrétienté en Yougoslavie, l'abbé Heenan a dit:

"Je n'exagère pas lorsque je dis que l'Eglise de Dieu doit envisager la plus grave persécution des temps modernes. La bataille est actuellement engagée entre le communisme et l'Eglise. Il doit être bien évident à toute personne intelligente que cette guerre est plus vitale que les deux autres. Le dictateur russe a l'Occident précisément au point où Hitler le tenait il y a 10 ans. Le grand cri d'hier consistait à apaiser Hitler. Le cri intérieur de chacun aujourd'hui, c'est d'apaiser Staline".



CBK, 540 kles. — Emissions françaises pour la semaine du 2 au 7 décembre. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 2 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 3 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 4 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 5 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 6 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 7 décembre
3h.00 à 3h.15 — Notre français sur le vif
3h.15 à 3h.45 p.m. — L'école des parents
3h.45 à 3h.55 — La Bonne Chanson
3h.55 à 4h.00 — Bulletin de nouvelles.
Watrous, le 19 novembre.

Berthe Baril

Déclarations de Louis Budenz

Washington. — Louis Budenz, ancien chef communiste, a déclaré devant le comité du congrès que le gouvernement soviétique "est engagé dans une guerre des nerfs contre les tats-Unis qui pourrait dégénérer en conflit militaire".

Budenz témoignait à une réunion du comité des représentants du congrès sur les activités contre les Etats-Unis. Il dit que le but de cette guerre des nerfs est de miner le gouvernement américain.

Né à Indianapolis, Budenz est maintenant assistant-professeur d'économie politique à l'Université Fordham. Avant de se convertir au catholicisme, il était président de la "Freedom of the Press, Inc.", qui publiait le journal communiste "Daily Worker". Il était aussi éditeur du "Midwest Daily Record", de Chicago, et du "Daily Worker", et membre du comité national du parti communiste.

Nous sommes en présence, a déclaré Budenz, d'une conspiration pour établir la dictature soviétique à travers le monde. Moscou continue à donner ses instructions au parti communiste mondial et l'internationale communiste continue à exister en fait, sinon officiellement. Il dit que Gehrard Eisler est l'équivalent du représentant de l'internationale communiste aux Etats-Unis.

Pour réformer les mères dénaturées

Londres. — Afin de commémorer le centenaire de la mort d'Elizabeth Fry, grande réformatrice des maisons de correction en Grande-Bretagne, la Société des Amis (les Quakers) projette l'organisation d'une campagne en vue d'obtenir la somme de 200,000 livres sterling pour l'institution d'un centre d'éducation destiné aux mères qui ont négligé leurs familles. Ce projet, qui a l'appui du Ministre de l'Intérieur, aura pour but de donner aux mères, condamnées pour avoir négligé leurs enfants, le choix entre la prison ou une école où elles apprendront l'art ménager et l'amour maternel. Elles ne seront pas séparées de leurs jeunes enfants et leur mari pourra leur rendre visite. Autrefois, lorsque les mères étaient envoyées en prison, il y avait rupture complète de la vie de famille. Maintenant on s'efforce de maintenir le foyer pendant qu'on enseigne à la mère des bonnes manières, l'amour-propre et l'amour de sa famille. Ces cours dureront six mois. Chacune des mères aura sa propre chambre à coucher et leurs enfants auront des chambres à part.

Ottawa. — On a distribué aux employeurs les tableaux relatifs à l'impôt qui sera prélevé, en 1947, sur le revenu des individus.

Billets de chemin de fer à prix réduits

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, les chemins de fer du Canada émettront des billets à prix réduits, valables entre toutes les gares au Canada, ainsi que vient de l'annoncer M. J. A. Brass, président de la Canadian Passenger Association.

Les billets d'aller et de retour, pour la fête de Noël, coûteront le prix d'un passage ordinaire plus un tiers et ils seront valables à compter de lundi, le 23 décembre jusqu'au jour de Noël inclusivement. Pour le retour, on pourra prendre le train jusqu'à minuit, le 26 décembre. On vendra des billets à réduction semblable pour le Jour de l'An et ces billets seront valables, pour l'aller du 30 décembre au 1er janvier. et pour le retour jusqu'à minuit, le 2 janvier.

Les billets d'aller et retour valables pour les deux fêtes se vendront au coût d'un billet ordinaire, plus une demie, et ils seront valables pour l'aller, à partir de vendredi, le 20 décembre, jusqu'à mercredi, le 1er janvier inclusivement. Pour le retour, le voyageur pourra reprendre le train jusqu'à minuit, mardi le 7 janvier.

Des mesures ont été prises pour faciliter les voyages de vacances des Fêtes aux instituteurs et étudiants. On leur vendra des billets à prix réduits, au coût d'un billet ordinaire plus un quart, bons pour l'aller et le retour. Ces billets seront valables pour l'aller, à partir de lundi, le 25 novembre, jusqu'au 1er janvier, et pour le retour jusqu'au 31 janvier.

Les mines de charbon vont à l'Etat

Londres. — L'Etat s'emparera des mines de charbon anglaises le 1er janvier 1947, a annoncé le ministre des Combustibles, M. Shinwell. Cette mesure sera prise à la suite du vote sur la Loi de nationalisation passée par le Parlement.

M. Shinwell a aussi dit qu'il est persuadé que le comité national du charbon, qui contrôlera l'industrie, peut compter sur l'entière coopération de l'union des mineurs et de tous ceux qui sont concernés dans l'industrie minière.